



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.4/Rev.1
02 octobre 2023

Original : ANGLAIS

Sixième réunion du Comité consultatif scientifique et technique (STAC) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes.

Virtuel, du 1 au 3 février 2022

**ÉTAT DES ACTIVITÉS DU SOUS-PROGRAMME D'ÉVALUATION ET DE GESTION
DE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT (AMEP), 2021-2022**

Cette réunion est tenue virtuellement. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique, pour les télécharger au besoin.

Table de Matières

Aperçu du programme	3
Tableau 1 : Représentation du personnel d'AMEP dans les comités nationaux, régionaux et mondiaux	4
Tableau 2. Résumé des rapports, bulletins d'information et activités de communication coordonnés par AMEP ou avec sa contribution	6
État du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS)	9
Résumé des activités	10
A. Coordination et gestion du programme	10
B. La pollution marine due aux sources et activités terrestres	15
C. Suivi et évaluation intégrée des écosystèmes	20
D. Approches de gestion par écosystèmes.....	22
E. Gestion des connaissances et communications	24
Annexe I : Résumé des recommandations de la Cinquième réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (5e STAC LBS)	28
Annexe II : Décisions de la cinquième réunion de la Conférence des Parties (COP) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes, (UNEP(DEPI)/CAR IG.43/3) ...	31
Annexe III : Décisions pertinentes de la dix-neuvième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (19 ^e réunion intergouvernementale) et de la seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena (16 ^e COP). La liste complète figure dans le document d'information (UNEP(DEPI)/CAR IG.45/6)	33
Annexe IV : Réunions intergouvernementales, techniques/d'experts et autres, organisées par le sous-programme AMEP, les CAR LBS et les projets du FEM (2021-2022)	34
Annexe V : Publications internes de l'AMEP et du projet IWeco du FEM (2021-2022).....	35
ANNEXE VI : Documents officiels et exposés présentés par le sous-programme AMEP.....	36
ANNEXE VII : État de la Matrice des recommandations et des décisions de la réunion de la Convention de Cartagena	37

Aperçu du programme

1. Ce rapport présente l'état d'avancement des activités pour la période 2021-2022 du sous-programme Évaluation et gestion de la pollution de l'environnement (AMEP) qui soutient le Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (LBS) et le Protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Il contient un résumé des recommandations et décisions pertinentes de la cinquième réunion du Comité consultatif scientifique et technique du Protocole LBS (5^e STAC LBS), cinquième réunion des Parties contractantes (5^e COP) au Protocole LBS, dix-neuvième Réunion intergouvernementale (19^e IG) et seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena (16^e COP) (voir annexes I à III)
2. Progrès réalisés dans le cadre de la 5^e STAC LBS et 5^e COP LBS de la Convention de Cartagena. La matrice des recommandations et des décisions de la réunion de la Conférence des Parties de LBS figure à l'annexe VII.
3. L'objectif du sous-programme AMEP est de prévenir, réduire et contrôler la pollution du milieu côtier et marin d'origine terrestre et marine, permettant ainsi aux pays de la région des Caraïbes de s'acquitter de leurs obligations au titre des protocoles LBS et déversement d'hydrocarbures.
4. Les objectifs spécifiques du sous-programme sont les suivants :
 - a) Coordonner et superviser la mise en œuvre des projets et activités d'AMEP dans le cadre de la Convention de Cartagena ;
 - b) Veiller à ce que la formulation et la mise en œuvre de projets et d'activités satisfassent aux obligations découlant des protocoles LBS et déversements d'hydrocarbures ;
 - c) Promouvoir la ratification, l'adhésion et la mise en œuvre effective du Protocole LBS et déversement d'hydrocarbures ; et
 - d) Renforcer la coordination, la collaboration et la communication avec les centres d'activités régionaux (CAR), les membres du Réseau d'activités régionales (RAR) et les organisations régionales et internationales compétentes, dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan de travail d'AMEP.
5. Deux [Ateliers virtuels](#) ont été tenus au mois de novembre de 2021, l'un en anglais et l'autre en espagnol, avec les Parties non contractantes au Protocole LBS pour promouvoir la ratification, identifier les obstacles à la ratification et élaborer une liste des besoins en matière de renforcement des capacités.
6. Les Gouvernements du Guatemala, du Mexique, du Suriname et de Saint-Kitts-et-Nevis ont reçu un appui technique et des conseils pour les aider à devenir Parties au Protocole LBS. Grâce à cet appui, Saint-Kitts-et-Nevis a préparé et soumis à son Cabinet des ministres une demande de ratification du Protocole LBS. La demande a été approuvée et des efforts sont en cours pour déposer officiellement l'instrument de ratification. En novembre 2022, Saint-Vincent-et-les-Grenadines a reçu l'approbation du Cabinet pour la ratification du Protocole LBS et le Suriname a présenté une demande interne de ratification de la Convention de Cartagena et de ses trois Protocoles (**UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.3**).
7. L'importance de la ratification du Protocole LBS a été encouragée au cours de l'exercice biennal grâce à de nouveaux produits de sensibilisation, notamment des publications et des fiches d'information. Une liste de ces produits figure à l'annexe V.
8. L'Officier de programme (OP) d'AMEP a coordonné la mise en œuvre des activités du programme pour 2021-2022 avec le soutien de l'officier adjoint financé par le gouvernement allemand, de l'assistant d'équipe pour les communications, l'éducation, la formation et la sensibilisation (CETA) et d'un assistant de programme temporaire qui a rejoint l'équipe du mois de mars au mois de décembre 2021, en l'absence d'un membre du personnel à temps plein. Les directeurs et le personnel des centres d'activités régionaux du LBS ont fourni un soutien technique supplémentaire. L'Officier adjoint et l'assistant à la gestion des programmes de l'AMEP (fonctionnaire à plein temps) ont rejoint le Secrétariat en octobre 2021 et mars 2022, respectivement.

9. L'Officier de programme d'AMEP est resté comme responsable du sous-programme Communications en l'absence d'un officier de programme de CETA. L'Officier adjoint a été recruté pour soutenir à la fois les sous-programmes LBS et CETA. Trois stagiaires ont apporté un soutien supplémentaire au sous-programme AMEP au cours de la période 2021-2022.
10. Deux Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national (VNU) ont été recrutés pour appuyer le plan de travail du sous-programme AMEP, un pour aider aux activités de lutte contre les déchets marins et un assistant de projet pour appuyer la mise en œuvre du projet MEA III ACP.
11. L'Officier de programme de l'AMEP a exercé les fonctions d'administrateur responsable, de novembre 2021 à mars 2022, et a supervisé le sous-programme relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) en l'absence d'un officier de programme SPAW qui a quitté le Secrétariat en mars 2022. Il a agi en qualité de coordonnateur, du mois de juin à août 2022, et a été responsable du suivi des décisions de la Convention et du Protocole LBS et de fournir des mises à jour périodiques au Bureau et au siège du PNUE. L'Officier de programme de l'AMEP a été nommé Coordonnateur du Secrétariat de la Convention de Cartagena, le 1 Septembre 2022. Le processus de recrutement pour le poste d'Officier de programme de l'AMEP est en cours.
12. Des discussions sont en cours entre le Secrétariat et le Gouvernement de Cuba concernant la finalisation de l'accord de hôte visant à officialiser le Centre de recherche et de gestion environnementale des transports (CIMAB) en tant que centre d'activités régional (CAR) du Protocole LBS.
13. Le tableau 1 ci-dessous rend compte de la contribution du sous-programme AMEP aux débats techniques sur la pollution, par l'intermédiaire des comités nationaux, régionaux et mondiaux. Ces réunions ont eu lieu virtuellement de janvier 2021 à décembre 2022.

Tableau 1 : Représentation du personnel d'AMEP dans les comités nationaux, régionaux et mondiaux

No.	Comité	Portée	Pertinence par rapport à la Convention de Cartagena/Protocole LBS	Nature de la réunion	Fréquence
1	Groupe de travail sur les matières plastiques de la Convention de Bâle	Global	Réponse à la décision de la COP de LBS pour une collaboration accrue avec le Secrétariat de Bâle	Virtuel	Au besoin
2	Comité consultatif technique (TAC) – Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA)	Régional	Appuie la coordination des projets d'hygiène de l'environnement dans les Caraïbes et du projet IWeco du FEM ; soutien fourni au conseil environnemental de CARPHA Comité	Virtuel	Semestrielle
3	Comité technique des Caraïbes du Partenariat mondial de l'eau	Régional	Soutient la coordination des projets liés à l'eau dans les Caraïbes	Virtuel et présentiel	Trimestrielle
4	Groupe de coordination interinstitutions du projet IWeco du FEM	Régional	Représente le Secrétariat en tant qu'agent d'exécution régional en chef de l'IWeco FEM	Présentiel et virtuel	Trimestrielle

5	Réunions du Comité directeur du projet IWeco du FEM Projet	Régional	Représente le Secrétariat en tant qu'agent d'exécution régional en chef de l'IWeco du FEM	Présentiel et virtuel	Annuelle
6	Projet de Réunion du comité directeur du projet CREW+ FEM	Régional	Représente le Secrétariat en tant qu'agent de co-exécution conjointe du projet CREW+ du FEM	Présentiel et virtuel	Annuelle
7	Projet de réunion du Comité directeur de Projet MEA III ACP	Régional	Représente le Secrétariat en tant qu'agence de mise en œuvre conjointe du projet MEA III ACP	Présentiel et virtuel	Annuellement
8	Nœud des Caraïbes pour la gestion des déchets marins	Régional	Co-hôte avec l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes	Virtuel et présentiel	Au besoin
9	Plateforme des Caraïbes pour la gestion des éléments nutritifs	Régional	Hôte de la plateforme prenant en charge l'annexe VI du protocole LBS	Virtuel et présentiel	Au besoin
10	Plateforme des Caraïbes pour la gestion des eaux usées	Régional	Soutien technique à la plateforme hébergée par la Caribbean Water and Wastewater Association (CWWA-Association des Caraïbes pour l'eau et les eaux usées) qui appuie le protocole LBS ANNEXE VI	Virtuel et présentiel	Au besoin
11	Groupe de travail de suivi et évaluation du Secrétariat	Régional	Appuie la mise en œuvre du plan de travail de l'AMEP	Virtuel	Au besoin
12	Comité du Plan d'action stratégique régional sur la gestion des ressources en eau (RSAP)	Régional	Coordination de l'appui aux projets et activités relatifs à la gestion intégrée des bassins versants, des ressources en eau et des eaux usées pertinents pour le Protocole LBS	Virtuel	Au besoin
13	Comité directeur du projet IWeco Bahamas du FEM	National	Fournit un soutien technique et assure des liens avec le projet régional IWeco	Virtuel	Mensuel

14. Au cours de la période faisant l'objet du rapport, le sous-programme de l'AMEP a été représenté à plusieurs réunions et conférences régionales et mondiales, y compris des réunions ministérielles régionales axées sur le transport maritime, l'environnement, les déchets solides et l'eau.

15. Les représentants d'AMEP ont contribué avec des exposés oraux et du matériel promotionnel relatif au Protocole LBS. Voir l'annexe VI pour les exposés présentés et les réunions auxquelles il a participé. La représentation à plusieurs réunions virtuelles, webinaires et conférences en 2021-2022 a permis une plus grande visibilité du travail du Secrétariat.
16. Plusieurs mesures ont été prises pour améliorer la communication avec les parties prenantes et faciliter le partage des connaissances. Celles-ci sont résumées dans le tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2. Résumé des rapports, bulletins d'information et activités de communication coordonnés par AMEP ou avec sa contribution

No.	Rapport	Fréquence
1	Apports aux rapports annuels du PNUE	Annuelle
2	Apports aux rapports du PNUE sur les résolutions pertinentes de l'ANUE	Au besoin
3	Contribution à l'élaboration de rapports sur la mise en œuvre des orientations stratégiques pour les mers régionales	Annuelle
4	Rapport sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial du PNUE	Annuelle
5	Contribution au rapport du Secrétaire général sur l'océan et le droit de la mer	Annuelle
6	Contribution au rapport sur les mesures prises à l'appui de la résolution 67/205 adoptée le 21 décembre 2012 « Vers le développement durable de la Mer des Caraïbes pour les générations présentes et futures ».	Annuelle
7	Contribution aux rapports financiers et aux rapports d'activité des projets destinés aux donateurs, aux unités de coordination des projets, aux agents d'exécution et au siège du PNUE	Au besoin (trimestriel, semestriel et annuel)
8	Contenu fourni pour le site Web et les médias sociaux	Quotidien
9	Mises à jour de la base de données – Points de liaison	Au besoin
10	Contribution au rapport de l'équipe de pays des Nations Unies sur le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement	Annuelle
11	Rapport de l'Institut de planification de la Jamaïque sur les projets et les activités en Jamaïque	Annuelle
12	Rapport à l'intention de la Commission économique sur les pays d'Amérique latine sur la mise en œuvre de la voie SAMOA	Au besoin
13	Rapport sur les plans nationaux de mise en œuvre du Cadre multinational de développement durable des Nations Unies (UNMSDF) pour la Jamaïque et Trinidad-et-Tobago	Annuelle
14	Appui au bulletin trimestriel, au bulletin électronique et aux webinaires bimensuels IWeco du FEM	Au besoin
15	Contribution au Bulletin du Secrétariat de la Convention de Cartagena du PNUE.	Trimestriel
16	Appui au bulletin trimestriel CReW+ du FEM et aux réunions de communication	Trimestriel

17. Le secrétariat, par l'intermédiaire du sous-programme AMEP, a examiné plusieurs rapports régionaux et mondiaux portant notamment sur les Résolutions de l'ONU relatives aux océans, aux petits États insulaires en développement (PEID) et aux objectifs de développement durable. Des contributions ont également été fournies à divers rapports techniques de l'ONU sur des questions liées à la pollution, telles que les déchets marins, les plastiques, les eaux usées et les éléments nutritifs. Le rapport sur les [Solutions basées sur la nature pour la gestion des eaux usées fait référence au Protocole LBS : Obstacles et opportunités dans les Caraïbes écrit en collaboration avec Nature Conservancy](#), grâce au financement du Ministère suédois de l'environnement.
18. Le sous-programme AMEP a fourni de l'aide aux réunions régionales et internationales et l'annexe IV fournit une liste des principaux ateliers qui ont été organisés avec l'appui du secrétariat.
19. Les liens avec les organismes régionaux ont été renforcés et des réunions de coordination ont été tenues avec plusieurs partenaires sur des domaines d'intérêt mutuel liés à la prévention et au contrôle de la pollution. Une grande partie de cela est reflétée ci-dessous :

Programme d'action mondial du PNUE - Bureau régional du PNUE pour l'Amérique latine et les Caraïbes (ROLAC) et Bureau sous-régional pour les Caraïbes (CSRO)	Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA) Organisation maritime internationale (OMI) Administration américaine responsable de l'étude des océans et de l'atmosphère (NOAA)
Sous-Commission de la Commission océanographique intergouvernementale pour les Caraïbes et les régions adjacentes (IOCARIBE) Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Centre de l'eau pour les tropiques humides d'Amérique latine et des Caraïbes [el Centro del Agua del Trópico Húmedo para América Latina y el Caribe (CATHALAC)]
Organisation des Caraïbes orientales (OECO) Association des Caraïbes de l'eau et des eaux usées (CAWASA) The Nature Conservancy Partenariat pour la science au service de la nature et des hommes (SNAPP) Partenariat mondial pour l'eau – Caraïbes et Amérique centrale	Institut de recherche marine et côtière [el Instituto de Investigaciones Marinas y Costeras (INVEMAR)] Agence des États-Unis pour la protection de l'environnement (EPA)
Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPALC NU) Organisation panaméricaine de la santé (OPS) - Association des Caraïbes pour l'eau et les eaux usées (CWWA) Banque Interaméricaine de Développement (BID)	Association des États de la Caraïbe (ACS) Université des Nations Unies, Institut de l'eau, de l'environnement et de la santé (UNU-INWEH) L'Université de Genève Université d'Etat de la Floride (FSU) Convention de Bâle - Centre régional des Caraïbes - Commission OSPAR L'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI)

20. Le Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) sur le suivi et l'évaluation de l'environnement et les sous-groupes thématiques connexes continuent d'apporter un appui technique au Secrétariat et aux Centres d'activités régionaux par des activités qui soutiennent la mise en œuvre de la Stratégie régionale et du Plan d'action de la Convention de Cartagena pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des principaux habitats marins dans la région des Caraïbes 2021-2030.

21. Le projet IWEco (« Gestion intégrée des écosystèmes, de l'eau et de la terre dans les petits états insulaires en développement »), financé par le FEM, a tenu sa [Sixième réunion du Comité directeur du projet \(PSC\) à Port of Spain, Trinidad et Tobago, du 18 au 20 juillet 2022, et sa Cinquième réunion du Comité directeur du projet](#) a eu lieu virtuellement, en septembre 2021. Un projet de rapport de la 6^e réunion du Comité directeur du projet est inclus comme document d'information pour la réunion : **UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.11**. Le rapport de mise en œuvre du projet (PIR) sur l'état d'avancement du projet et les défis rencontrés lors de sa mise en œuvre est présenté sous forme de document d'information **PNUE(DEPI)/CAR WG.44/INF.14**.
22. Décisions clés de la 6^e réunion du Comité directeur du projet d'IWEco du FEM comprend :
- **Soutenir** la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre du Portail régional de données de suivi de l'environnement (REMDAP) en collaboration avec d'autres efforts régionaux visant à améliorer la gestion des données et de l'information sur l'environnement.
 - **Encourager** le Secrétariat de la Convention de Cartagena, les partenaires régionaux et les pays participants, à maximiser les capacités existantes dans la région et la disponibilité des ressources déjà existantes lors de l'élaboration et/ou de la mise en œuvre de nouveaux programmes de formation.
 - **Recommander** que le Secrétariat de la Convention de Cartagena et les partenaires régionaux étudient les mécanismes de formalisation du Réseau régional de laboratoires pour l'environnement, afin d'optimiser une plus grande collaboration en matière de suivi et d'évaluation de l'environnement. (**UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.11a**).
23. Le projet CReW+ (« An integrated approach to water and wastewater management using innovative solutions and promoting financing mechanisms in the Wider Caribbean Region » (Une approche intégrée de la gestion de l'eau et des eaux usées utilisant des solutions innovantes et la promotion des mécanismes de financement dans la région des Caraïbes) financé par le FEM a tenu sa deuxième réunion du Comité directeur du projet en avril 2022. Le rapport final de la réunion du Comité directeur du projet et le rapport de mise en œuvre du projet sont présentés sous forme de documents d'information. **UNEP(DEPI)/CARWG.44/INF.10** et **PNUE(DEPI)/CAR WG.44/INF.13**, respectivement.
24. Décisions clés depuis la 2^e Réunion du Comité directeur du projet CReW+ du FEM (UNEP (DEPI)/CAR/WG.44/INF.10a) :
- **Encourager** les pays participant à la CReW+ du FEM qui sont également membres du groupe Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) doivent demander l'appui du Secrétariat de la Convention de Cartagena pour des projets tels que les MEA III ACP et les activités qui contribuent au CReW+ du FEM.
 - **Reconnaître** l'importance de la ratification du Protocole relatif aux sources terrestres de pollution marine et de l'appui financier et technique disponible dans le cadre du projet CReW+ du FEM pour ratification. Il encourage tous les pays qui n'ont pas encore ratifié le Protocole à promouvoir activement la ratification dans leurs pays respectifs.
25. Le sous-programme AMEP a continué de travailler en étroite collaboration avec le sous-programme SPAW et le sous-programme CETA dans la mise en œuvre du projet de phase 3 (MEA ACP) financé par l'Union européenne. Les rapports semestriels sur l'état d'avancement des accords multilatéraux sur l'environnement MEA III ACP sont présentés sous forme de document d'information **UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.15**. Le projet MEAs III ACP a tenu sa troisième réunion du Comité directeur du projet en octobre 2022, le rapport de la réunion est présenté sous forme de document d'information **UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.12**.
26. Commentaires clés de la 3^e réunion MEA III ACP (UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.12a) comprend :
- L'Union européenne (UE) a encouragé les partenaires en général à noter quelques éléments qui pourraient être utiles pour accroître l'efficacité de la mise en œuvre et a indiqué que le Comité directeur du projet peut faire preuve de souplesse en reportant ou en modifiant certaines activités,

afin d'obtenir des résultats positifs.

- L'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP) a reconnu les préoccupations répétées des partenaires concernant la collaboration entre partenaires et a encouragé les partenaires, en particulier le programme pour les mers régionales, à examiner en détail les domaines potentiels de synergies et de coopération entre eux.

Les présidents ont reconnu les difficultés mutuelles auxquelles les régions étaient confrontées pour trouver des experts pour divers services de consultants et la nécessité d'améliorer les synergies entre les différents bureaux. Il a également été suggéré d'examiner comment la question des sargasses pourrait être traitée en tant que région.

27. La collaboration entre le sous-programme AMEP et les bureaux régionaux et sous-régionaux du PNUE pour les Caraïbes a continué d'être axée sur les déchets solides, notamment les plastiques et les microplastiques et la gestion des produits chimiques. Des discussions sont en cours pour identifier les pays qui ont besoin d'un soutien pour l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux de réduction des déchets marins et des plastiques. Au cours de l'exercice biennal 2021-2022, le Secrétariat a poursuivi ses travaux au titre du sous-programme AMEP dans les domaines thématiques suivants : a) suivi et évaluation ; b) Gestion des déchets; c) Gestion des bassins versants; et d) Programmes d'action nationaux pour la prévention de la pollution.

Coûts et dépenses de coordination du programme (en USD)

Source de financement	Budget (US\$)	Dépenses (US\$)
Fonds fiduciaire des Caraïbes	545,000	495,000
Projet UNHSTF *	239,801	184,882
IWEco du FEM	2,002,260.64	1,317,455
CRew+ du FEM	5,043,000	1,516,478
AME ACP III	788,463	667,170
GPNM**	45,000	45,000
Subvention SIDA 2021 ***	105,000	105,000
TOTAL GÉNÉRAL	8,223,525	7,867,151

*Budget et dépenses enregistrés dans le cadre du Fonds spécial des Nations unies pour la science et la technologie (FSSNU) 2021

** Mener un projet pilote d'évaluation économique qui comprendra une étude sur l'évaluation des avantages économiques de la gestion durable de l'azote dans les écosystèmes d'eau douce, marins et côtiers.

*** Soutenir la mise en œuvre d'activités dans les domaines thématiques clés de la Convention de Cartagena

État du Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités terrestres (LBS)

28. Depuis la dernière période de référence, le nombre de Parties au Protocole LBS continue d'être de 15.

PARTIES CONTRACTANTES	Entrée en vigueur
Antigua-et-Barbuda	13 juillet 2010
Les Bahamas	24 juin 2010
Barbade	29 juin 2019
Belize	4 février 2008
République du Costa Rica	26 mai 2016
République dominicaine	6 septembre 2012
France	4 mai 2007
Grenade	5 mars 2012
Guyana	14 juillet 2010
Honduras	13 octobre 2018
Jamaïque	5 novembre 2015
Panama	9 juillet 2003
Sainte-Lucie	30 janvier 2008
Trinidad-et-Tobago	28 mars 2003
États-Unis d'Amérique	13 février 2009

Résumé des activités

29. Un résumé des activités mises en œuvre par le Secrétariat au titre du sous-programme AMEP pour la période 2021-2022 est indiqué ci-après.

A. Coordination et gestion du programme

30. Conformément à la décision 9 de la 5^e Conférence des Parties LBS, quatre sous-groupes thématiques du Groupe de travail à composition non limitée ont été créés pour appuyer la mise en œuvre des obligations nationales découlant du Protocole LBS sur la pollution marine.

31. Le Secrétariat, en collaboration avec des partenaires régionaux, a réussi à mobiliser un soutien financier pour les activités sur la gestion de l'eau et des eaux usées, la gestion des éléments nutritifs, la pollution marine, les plastiques et les microplastiques, telles que présentées dans le plan de travail 2021-2022. Un résumé des activités non financées pour lesquelles un appui financier a été mobilisé et qui ont été exécutées au cours de l'exercice biennal est donné ci-après :

1. Des ateliers virtuels de renforcement des capacités ont porté sur la planification spatiale marine, les techniques d'évaluation du nettoyage des côtes, le suivi par satellite des déversements

d'hydrocarbures, l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) pour lutter contre la pollution par les hydrocarbures, la préparation et la réponse aux déversements d'hydrocarbures, ainsi que le commerce et le transport maritime dans les Caraïbes.

2. Un appui technique (par l'intermédiaire d'un consultant) a été fourni par le Secrétariat pour mettre à jour le plan d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures pour la Barbade, grâce à un financement du projet MEA III ACP.
32. Plusieurs activités de sensibilisation du public ont été entreprises par l'intermédiaire du nœud des Caraïbes du Partenariat mondial sur les déchets marins (GPML-Caribe), co-organisées par le Secrétariat de la Convention de Cartagena et l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes, qui ont vu des possibilités de poursuivre la mise en œuvre du Plan d'action régional pour les déchets marins et de la Stratégie régionale de gestion des déchets marins par le biais de projets.
 33. Le Secrétariat a rehaussé le profil de la gestion des matières plastiques, par le biais d'une participation conjointe des mers régionales à la 7^e Conférence internationale sur les débris marins (7IMDC), soutenant l'élaboration de stratégies nationales sur les déchets marins et mobilisant des ressources pour soutenir 8 pays de la région des Caraïbes, y compris les PEID, pour aborder la gestion des plastiques et l'économie circulaire et de multiples efforts de sensibilisation.
 34. Le projet PROMAR (« Prévention des déchets marins dans les Caraïbes »), financé par le gouvernement allemand et mis en œuvre en partenariat avec Adelphi, a été retardé en raison de revers dans le processus d'approbation du projet et de la réception du financement. Au cours de l'exercice biennal, il devait s'achever les modules de travail pour les îles Vierges britanniques, le Guyana, le Suriname, Saint-Kitts-et-Nevis et Trinidad-et-Tobago, pays avec lesquels le Secrétariat travaillera. L'objectif du projet sera de réduire les flux de déchets plastiques (principalement les emballages) provenant de sources terrestres vers la mer des Caraïbes et ses zones côtières. Les autres pays bénéficiaires du projet sont la République dominicaine, la Colombie et le Costa Rica.
 35. Le Secrétariat a fourni un appui technique pour l'élaboration et/ou la mise à jour de la proposition de l'Union européenne sur la gestion des déchets solides, Plan d'action pour la gestion des déchets des Caraïbes : Rapport sur les priorités et les plans (CWMAP) et le Plan d'action régional sur l'eau et le changement climatique (RSAP). En outre, le Secrétariat a appuyé le Plan d'action sur les déchets marins pour le Pacifique Nord-Est 2022-2026 lequel a été officiellement lancé, le 8 juin 2022
 36. Un Mémoire d'entente a été signé avec le Secrétariat de la Convention pour la protection du milieu marin de l'Atlantique du Nord-Est (OSPAR), au mois de novembre 2021. Cela renforcera la coopération interrégionale sur les zones marines protégées (MPA), les déchets marins et la gestion par écosystème.
 37. Un soutien technique a été fourni par OSPAR, y compris la participation en personne à un atelier régional de renforcement des capacités sur l'eutrophisation côtière qui s'est tenu du 25 au 27 juillet 2022, à Trinidad-et-Tobago. L'atelier a été organisé par IMA avec le soutien de CIMAB avec la participation des représentants du CAR CIMAB, d'INVEMAR et du CAR-SPAW. L'atelier a sensibilisé à la science, aux tendances et à la nécessité de hiérarchiser les travaux visant à réduire la pollution par les éléments nutritifs et de fournir des mises à jour sur l'élaboration d'un indicateur pour les zones côtières, l'indice du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP), y compris les capacités et les nouvelles politiques qui pourraient être nécessaires pour faciliter la communication future de cet indicateur. Le rapport de cette formation se trouve dans le Document de référence **UNEP CEP 2022, Rapport sur l'atelier régional sur l'indice de l'eutrophisation côtière et des pro**
 38. **liférations d'algues nuisibles.**
 39. À la suite des Mémoires d'entente signés au cours de l'exercice biennal précédent avec des organismes qui font maintenant partie du Réseau d'activités régionaux (RAR) du Protocole LBS, la coopération a été renforcée grâce à des accords financés à petite échelle (SSFA) et à la participation à des conférences.
 - L'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) a soutenu la mise en œuvre de subventions

communautaires sur les déchets marins et la sensibilisation à la pollution plastique (UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.7).

- L'Institut des ressources naturelles des Caraïbes (CANARI) a appuyé l'élaboration de nouveaux matériels de gestion des connaissances et la mise en œuvre d'activités dans le cadre du projet IWEco du FEM en Grenade. Le Secrétariat a signé trois SSFA et un accord de coopération de projet (PCA) avec CANARI (UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.14). Cela soutient également l'intégration entre le sous-programme des zones et vie sauvage spécialement protégées et le sous-programme AMEP.
 - L'Institut de recherche marine et côtière (INVEMAR) a soutenu le webinaire sur la recherche sur les microplastiques et l'expansion potentielle d'un réseau régional de laboratoires-REMARCO (UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.19).
 - Lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans à Lisbonne, au Portugal, la Fondation Océan a co-organisé un événement parallèle le 30 juin 2022, intitulé **Une perspective pour réduire les impacts du changement climatique par la restauration et les solutions fondées sur la nature dans les écosystèmes marins-côtiers, un examen des cas d'étude**. L'événement s'est focalisé sur les principaux défis de la mise en œuvre de la restauration des écosystèmes de carbone bleu, en tant que solution fondée sur la nature qui a fait ses preuves pour récupérer les services écosystémiques et les moyens de subsistance associés.
 - Le Secrétariat a également participé au lancement du 2ème Plan d'action régional OSPAR pour lutter contre les déchets marins lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans.
40. De nouveaux partenariats ont été établis avec l'Ocean Sewage Alliance (OSA), The Nature Conservancy (TNC) et RARE pour développer des activités conjointes de renforcement des capacités sur le changement de comportement en matière de contrôle, de réduction et de prévention de la pollution marine par les eaux usées domestiques.
41. Des activités conjointes de renforcement des capacités sur le changement de comportement en matière de contrôle, de réduction et de prévention de la pollution marine par les eaux usées domestiques seront mises au point par l'Ocean Sewage Alliance, The Nature Conservancy et RARE.
42. Le Secrétariat a participé à l'élaboration de nouvelles propositions et concepts de projets pour le FEM 8, Programme sur les plastiques et Blue Livelihoods avec Alinia. L'endossement apporté sur le concept de projet développé par le biais du SNAPP.
43. Le Secrétariat a facilité les préparatifs pour la tenue du STAC 5 et de la COP 5 LBS en 2021, y compris les consultations avec les Parties, les groupes de travail et les partenaires régionaux, afin d'orienter la préparation des documents de travail et d'information pour ces réunions.
44. Le Secrétariat a mené à bien ses activités dans le cadre du Projet de l'ONU sur la sécurité humaine en Jamaïque « Renforcer la résilience humaine dans le nord de Clarendon et l'ouest de Kingston, Jamaïque ». Les principales réalisations ont compris la mise au point d'un outil de formation sur la collecte des eaux de pluie, d'un modèle de gestion participative et de systèmes communautaires de gestion des déchets, de l'eau et des eaux usées, qui peuvent être reproduits et/ou étendus dans la région des Caraïbes. Un autre projet du Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine a été élaboré pour la Barbade et l'OECO sur le modèle de l'expérience de la Jamaïque.
45. Suite aux discussions engagées avec le siège du PNUE au cours du dernier exercice biennal, des fonds ont été alloués au secrétariat pour appuyer la mise en œuvre de deux projets du FEM relatifs aux eaux internationales :
- Le projet du FEM au grand écosystème marin du golfe du Mexique (GdM-LME)
 - IW:LEARN 5 du FEM : Soutenir la coordination du portefeuille à l'intérieur et à l'extérieur de la

zone cible des eaux internationales, en particulier dans les petits États insulaires en développement, par le partage des connaissances, la gestion de l'information, l'établissement de partenariats et les services d'orientation programmatique

46. Le Secrétariat, en collaboration avec des partenaires régionaux, a réussi à mobiliser un soutien financier pour les activités de prévention de la pollution non financées reflétées dans le plan de travail 2021-2022 et pour les nouveaux projets présentés dans le projet de plan de travail 2023-2024. Un résumé des activités non financées pour lesquelles un appui financier a été mobilisé et qui démarrent leur mise en oeuvre au cours de l'exercice biennal 2021/2022 sont :

- Élaboration, soumission et approbation d'une proposition de projet de grande envergure sur la « réduction de la pollution plastique dans la mer des Caraïbes, grâce à la gestion durable des plastiques dans la région des Caraïbes ».
- Élaboration, soumission et approbation d'une proposition complète d'un projet régional de réduction des plastiques pour les PEID des Caraïbes, financé par le gouvernement de l'Allemagne.
- Grâce au financement du Partenariat mondial pour la gestion des éléments nutritifs (GPNM), la Jamaïque et la Barbade, toutes deux Parties contractantes au Protocole LBS, bénéficient d'un projet pilote d'évaluation économique. Deux études de cas ont été élaborées pour proposer des options visant à améliorer l'efficacité de l'utilisation des éléments nutritifs et à quantifier les multiples coûts et avantages liés à l'atteinte des cibles de gestion des éléments nutritifs pour la sécurité alimentaire, les écosystèmes marins et d'eau douce, les écosystèmes terrestres, l'atténuation des gaz à effet de serre et d'autres menaces climatiques, et l'amélioration de la santé humaine. (UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.8).
- Des accords de financement à petite échelle avec les CAR LBS partiellement financés par le don de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA) (siège du PNUE), ont soutenu la mise en oeuvre d'activités visant à i) élaborer des lignes directrices pour la classification des eaux conformément au Protocole LBS (UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.16), ii) établir des critères et des normes régionaux pour les charges d'azote et de phosphore dans les rejets d'eaux usées domestiques et industrielles (UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.17) et iii) la tenue d'un atelier régional sur l'indice de l'eutrophisation côtière et des proliférations d'algues nuisibles en juillet 2022.
- Le financement de la subvention de SIDA a soutenu le développement d'une plate-forme régionale de surveillance de l'environnement (voir détails ci-dessous #77)
- Un Atelier régional sur l'eutrophisation organisé le 13 et 14 décembre 2022, pour faciliter la formation et les échanges professionnels d'expériences et d'enseignements tirés de l'élaboration de stratégies et de plans d'action nationaux de réduction des éléments nutritifs à la Barbade et en Jamaïque.

47. Grâce à sa participation à la 22e réunion annuelle du Programme pour les mers régionales du PNUE en mai 2022, le Secrétariat a pu renforcer la coopération avec d'autres programmes pour les mers régionales qui ont permis :

- La participation virtuelle à un séminaire organisé par le Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud (SPREP) pour partager les meilleures pratiques en matière de gestion des déchets marins et des plastiques.
- Développement de bases de données régionales et de plateformes d'information, y compris des politiques de partage de données avec la Convention de Barcelone et leur Centre d'Activités Régional Plan Bleu.

- Collaborer avec l'Initiative financière du PNUE sur la meilleure façon de faire avancer les discussions relatives aux économies bleues et vertes et à la consommation et à la production durables dans la région.
 - Discussions avec la Division scientifique du PNUE pour la poursuite du développement de GEMS Océans et GEMS Eau douce, qui permettra un soutien plus ciblé à la région des Caraïbes.
48. Le Groupe de travail à composition non limitée a tenu 3 réunions au cours de l'exercice biennal, au cours desquelles les termes de référence ont été révisés, adoptés et distribués en anglais, espagnol et français. Des experts nationaux et régionaux ont été désignés pour participer au GTCNL et à ses sous-groupes thématiques récemment créés. Le Dr. Darryl Banjoo en tant que point de liaison LBS pour Trinidad-et-Tobago et M. Linroy Christian (Antigua-et-Barbuda) ont été élus respectivement président et vice-président du Groupe de travail (UNEP(DEPI)/CAR WG.44/INF.6).
49. En juillet 2022, le Secrétariat a lancé la première édition de son bulletin trimestriel combiné, présentant des mises à jour sur les activités de tous les sous-programmes, centres d'activités régionaux et actualités nationales.

Activités principales	Indicateurs de succès	État
Promouvoir la ratification du Protocole LBS par les Parties non contractantes.	<ul style="list-style-type: none"> a. Augmentation du nombre de ratifications du Protocole LBS ; b. Matériel promotionnel ciblé sur les bénéficiaires de la ratification pour de multiples publics, par exemple le grand public, le secteur privé, les gouvernements et les secteurs économiques clés. 	<p>Entièrement terminé</p> <p>Organisation d'un atelier à l'intention des Parties non contractantes. Besoins identifiés. Financement identifié dans le cadre de CReW+ et MEA ACP. Activités incluses dans les SSFA avec CAR CIMAB et CAR IMA. Conseils et appui techniques fournis aux pays intéressés par la ratification, notamment le Suriname, Saint-Kitts-et-Nevis et Saint-Vincent-et-les Grenadines.</p>
Organiser la 5 ^e STAC LBS et la 5 ^e COP LBS	<ul style="list-style-type: none"> a. Les réunions ont été organisées avec succès et des décisions et des recommandations appropriées ont été prises pour aider les pays de la région à maîtriser, prévenir et réduire les sources terrestres de pollution marine. 	<p>Entièrement terminé</p> <p>Des réunions virtuelles ont eu lieu respectivement du 15 au 17 mars 2021 et le 26 juillet 2021.</p>
Fournir un appui administratif aux réunions Ad Hoc des groupes de travail	<ul style="list-style-type: none"> a. Réunions convoquées. b. Les ressources ont circulé et des commentaires ont été reçus de la part des membres du groupe. 	<p>Partiellement terminé</p> <p>De nouveaux experts ont été nommés pour siéger au Groupe de travail à composition non limitée et aux sous-groupes thématiques. Le Groupe de travail continue d'appuyer le travail du Secrétariat et des CAR LBS. Un président et un vice-président ont été élus.</p>
Collaborations et synergies avec les organisations et initiatives pertinentes à l'intérieur et à l'extérieur de la région	<ul style="list-style-type: none"> a. Participation à des conférences/réunions avec les CAR LBS et le RAR et les partenaires clés du secteur. b. Élaboration d'accords avec les principaux organismes partenaires et/ou Parties contractantes au Protocole LBS. 	<p>Partiellement terminé</p> <p>Signature des SSFA/PCA/Mémoires d'entente et mise en œuvre en cours/achevée avec les CAR LBS, INVEMAR, GWP-C, GCFI, CAWASA, ERIC, UNU INWEH, GRID GENEVA, CANARI, CWWA.</p> <p>le Gouvernement de Saint-Vincent-et-les Grenadines & Sainte-Lucie. Nouveaux PCA/SSFA en cours d'élaboration pour Cuba, Panama, Jamaïque, Saint-Kitts-et-Nevis, RARE & UNITAR. Participation à plusieurs événements.</p>

<p>Fournir une assistance technique et des conseils aux Parties contractantes pour la mise en œuvre du Protocole LBS relatif aux déversements d'hydrocarbures de la Convention de Cartagena</p>	<p>a. Lignes directrices sur la mise en œuvre nationale de la Convention de Cartagena et du Protocole LBS fournis au moyen de mémoires, de modèles de documents et/ou de jumelages ;</p>	<p>Partiellement terminé</p> <p>Facilité par le financement de projets/subventions en cours - FEM IWeco, FEM CReW+, ACP MEA III, Subvention SIDA, GPNM et Norvège dans les domaines de la gestion des éléments nutritifs, IWWM, plastiques, déchets marins, MPA.</p> <p>Bénéficiera d'un soutien supplémentaire par le biais d'un nouveau projet FEM LAC Cities, ProCaribe, Promar</p>
---	--	---

B. La pollution marine due aux sources et activités terrestres

48. En 2021, l'Académie CReW+ du FEM organisa deux blocs de webinaires sur la « Réutilisation des effluents traités » (bloc 2) et les « Méthodes pour développer l'économie bleue et la bonne utilisation des eaux usées » (bloc 3). Entre le mois de mars et le mois d'avril 2022, le bloc 4 a été lancé pour les professionnels régionaux et s'est concentré sur des sujets tels que la préfaisabilité et la sélection de technologies innovantes basées sur la nature des eaux usées, les systèmes d'irrigation avec des eaux usées traitées et les diagrammes de flux (SFD) pour la conception et la gestion des futures infrastructures d'assainissement. Les formations ont été dispensées par le Partenariat mondial de l'eau - Caraïbes (GWP-C).
49. Le Centre régional d'urgence, d'information et de formation sur la pollution marine - Caribe (REMPEITC Caribe), le CAR du Protocole sur les déversements d'hydrocarbures, a organisé des ateliers régionaux et nationaux et des formations sur les déversements d'hydrocarbures et les affaires maritimes. Des ateliers virtuels de renforcement des capacités ont porté sur les débris marins, les sargasses, la planification spatiale marine, les techniques d'évaluation du nettoyage des côtes, le suivi par satellite des déversements d'hydrocarbures, l'utilisation des systèmes d'information géographique (SIG) pour lutter contre la pollution par les hydrocarbures, la préparation et la réponse aux déversements d'hydrocarbures, ainsi que le commerce et le transport maritime dans les Caraïbes. D'autres ateliers sur la planification nationale des mesures d'urgence ont été organisés pour le Panama, la République dominicaine, le Nicaragua, Saint-Martin, Anguilla, les Bahamas, Antigua-et-Barbuda et la Grenade.
50. Le Secrétariat soutient la République dominicaine dans l'élaboration d'un projet de règlement pour la mise en œuvre de la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL). Le financement est assuré dans le cadre du projet MEA III ACP.
51. Le CAR REMPEITC-Caribe a fourni un appui technique supplémentaire aux Parties contractantes (sur demande) pour évaluer, préparer, adopter, mettre à jour, mettre en œuvre et tester les plans d'urgence nationaux et les accords/plans d'urgence régionaux ou sous-régionaux, traitant de la préparation et de l'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures et de substances nocives et potentiellement dangereuses (SNPD) provenant des navires, des ports maritimes, des installations de manutention d'hydrocarbures et des installations offshore.
52. Lors de la dixième réunion ordinaire du Comité directeur du CAR REMPEITC-Caribe convoquée en mai 2022, les points de liaison du Protocole sur les déversements d'hydrocarbures de la Convention de Cartagena ont approuvé un plan de travail 2022-2023 qui comprend divers ateliers thématiques pour renforcer la préparation et la réponse aux déversements d'hydrocarbures. Les recommandations concernant le Plan stratégique du CAR REMPEITC-Caraïbes sur la gestion des eaux de ballast, les plans nationaux d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures et la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires (MARPOL) ont été adoptées par le Comité directeur du projet.

53. Le Secrétariat, par le biais du Protocole sur les déversements d'hydrocarbures, continue de travailler en partenariat avec l'OMI pour renforcer les capacités au sein de la région des Caraïbes, afin de réduire les impacts négatifs des déversements d'hydrocarbures grâce à l'élaboration et à l'adoption de plans nationaux d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures. Des travaux ont commencé avec la NOAA pour renforcer les capacités de détection précoce des déversements d'hydrocarbures et des sargasses à l'aide de la technologie satellitaire, tout en appuyant l'élaboration d'évaluations de la vulnérabilité dans la région.
54. Le CAR IMA, par l'intermédiaire du programme COSTA, Collaboration for Oil Satellite Tracking in the Americas (COSTA) et en partenariat avec la NOAA, dirige les systèmes intégrés d'alerte précoce sur les déversements d'hydrocarbures et les sargasses dans la région.
55. Le Secrétariat poursuivra ses efforts pour réduire la pollution plastique marine dans la région par le biais du projet financé par le FEM intitulé « Réduire les plastiques marins et la pollution plastique dans les villes d'Amérique latine et des Caraïbes grâce à l'économie circulaire » (FEM LAC Villes). Ce projet vise à réduire les plastiques marins régionaux et la pollution plastique en facilitant les actions circulaires au niveau de la ville pour accélérer la transition vers une économie circulaire grâce à une meilleure gestion des déchets. Il répond directement aux plans d'action, résolutions et engagements nationaux, régionaux et mondiaux liés aux déchets marins et aux plastiques, tels que le Plan d'action régional pour les déchets marins (RAPMaLi) pour la région des Caraïbes. L'atelier de pré-lancement du FEM sur les villes d'Amérique latine et des Caraïbes a été accueilli par le Secrétariat le 16 janvier 2023, la mise en œuvre complète devrait commencer au cours du premier trimestre de 2023.
56. Le secrétariat, en coordination avec l'Autorité de gestion des déchets solides de Sainte-Lucie (SLSWMA), avec l'appui du projet MEA III ACP et de la Division scientifique du PNUE, a élaboré une stratégie et un plan d'action pour la réduction des déchets marins et des plastiques. Un atelier consultatif national visant à élaborer un inventaire national des sources sur la pollution plastique et les déchets marins à Sainte-Lucie s'est tenu en avril 2022. L'objectif de l'atelier était d'identifier les travaux pertinents achevés et en cours, de cartographier les activités des parties prenantes et d'évaluer les ensembles de données existants en vue de la publication d'un rapport d'inventaire national des sources. Une réunion de haut niveau a eu lieu en juillet 2022 pour présenter les conclusions du rapport de l'Inventaire national des sources et du projet de Plan d'action sur les déchets marins. Le plan est en cours de finalisation en vue de son adoption officielle.
57. En partenariat avec la Fundación MarViva, le Secrétariat a appuyé l'élaboration du Plan d'action sur les déchets marins pour le Pacifique Nord-Est, 2022-2026, qui a été lancé virtuellement en juin 2022. Le Secrétariat a fourni des conseils d'experts lors de l'élaboration du plan d'action dirigé par MarViva. Le Plan d'action s'adresse aux pays d'Amérique centrale, dont certains sont Parties contractantes à la Convention de Cartagena, ainsi qu'à un ou plusieurs de ses trois Protocoles.
58. Par l'intermédiaire du GPML-Caribe, le Secrétariat et la Global Ghost Gear Initiative (GGGI) ont collaboré à un projet intitulé *Reduction of Fishing Gear Loss into the Marine Environment in the Caribbean* (Réduction de la perte d'engins de pêche dans l'environnement des Caraïbes). Le projet a incité davantage les petits États insulaires en développement des Caraïbes à réduire au minimum la perte d'engins de pêche lors de phénomènes météorologiques extrêmes. Il s'est focalisé sur l'intégration efficace du cadre de meilleures pratiques GGGI dans le contexte des Caraïbes, puis sur la mise à l'essai de ces meilleures pratiques dans la région. Une base de référence des sites les plus touchés a été déterminée et des activités d'enlèvement des engins ont été menées pour faire la lumière sur le terrain dans le cadre de cette analyse des principaux points. En outre, la disponibilité d'installations de réception portuaires dans le pays a été étudiée ainsi que la faisabilité du recyclage des engins de pêche au niveau local ou régional. Jusqu'à présent, les activités ont été menées à bien en Jamaïque, à la Grenade et au Belize et des efforts sont en cours pour les étendre à d'autres îles des Caraïbes et au Mexique. Un Plan d'action régional des Caraïbes pour prévenir les engins de pêche abandonnés, perdus ou autrement rejetés a également été développé.
59. GPML-Caribe a soutenu la mise à jour et la mise en œuvre continue du Plan d'action pour la gestion des déchets dans les Caraïbes : Le rapport sur les priorités et les plans (CWMAP), qui complète la stratégie et le plan d'action régionaux des Caraïbes sur les déchets marins. Le Secrétariat a aidé à identifier et à combler les lacunes, les questions clés et les actions prioritaires du rapport précédent. Le document fournit une

référence pour la conception et la mise en œuvre d'actions prioritaires sur la gestion des déchets pour la région, en mettant l'accent sur les stratégies soutenues par le secteur privé et la société civile.

60. En partenariat avec le Secrétariat, GCFI a soutenu l'élaboration de critères pour un programme de microfinancements. Des appels à propositions ont été développés et annoncés par MPACConnect à l'appui du renforcement des capacités des MPA spécifiques dans la région et le GPML-Caribe à l'appui de la prévention et de la réduction des déchets marins dans la région des Caraïbes. MPACConnect a offert des subventions allant jusqu'à 8 000 \$US, tandis que GPML-Caribe a offert des subventions allant jusqu'à 15 000 \$US. Des subventions hybrides allant jusqu'à 20 000 \$US ont été offertes pour soutenir les travaux de prévention et de réduction des déchets marins dans les MPA au sein de la région des Caraïbes. L'appel aux propositions pour le secteur maritime a été largement diffusé, avec un total de 26 propositions soumises, 15 propositions ont été présélectionnées et 9 propositions ont été sélectionnées pour un financement.
61. Financé par le projet ACP AME III, l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) a soutenu, par le biais du programme de petites subventions, des organisations dans la gestion des déchets marins et le renforcement des capacités dans les zones marines protégées (MPA) spécifiques à un site dans la région des Caraïbes. L'institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) a attribué 108 595 \$US à 3 projets communautaires de déchets marins et 3 projets communautaires hybrides axés sur la réduction, la réutilisation et le recyclage du plastique en septembre 2022. Les travaux dans le cadre de cette activité sont toujours en cours.
62. Un rapport sur le [Développement d'un partenariat public-privé pour réduire la pollution marine issue de navires d'agrément \(yachts\) et centres touristiques](#) a été commandé par l'Agence de santé publique des Caraïbes (CARPHA) dans le cadre du projet IWECO du FEM. Les résultats et les recommandations de ce rapport aideront à orienter la meilleure approche pour les partenariats public-privé afin de contrôler, de réduire et/ou de prévenir la pollution provenant des bateaux de plaisance et des centres touristiques.
63. Le Secrétariat a participé au deuxième atelier de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) pour le « Projet technique sur le conseil pour la gestion des déchets plastiques marins dans la région des Caraïbes » du 31 août au 1er septembre 2022.
64. En septembre 2022, l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI), en collaboration avec le Secrétariat, a co-organisé une session technique intitulée « Favoriser les partenariats pour lutter contre les déchets marins dans la région des Caraïbes » au cours de la 7IMDC.
65. L'Association des États de la Caraïbe (ACS), en collaboration avec l'Institut des affaires maritimes (IMA), le Secrétariat de la Convention de Cartagena, l'Agence mexicaine de coopération internationale pour le développement (AMEXCID), le Centre de recherche et d'études avancées de l'Institut national polytechnique (CINVESTAV) et le Centre régional de formation et de transfert de technologie de la Convention de Bâle pour les Caraïbes (BCRC-Caraïbes), a organisé une formation régionale de 5 jours sur les plastiques et les microplastiques du 31 octobre au 4 novembre 2022. Plus de 100 participants ont assisté au webinaire qui a été présenté en anglais, espagnol et Français. Le webinaire visait à accroître la compréhension régionale de l'origine des déchets plastiques, de leur impact et des solutions à long terme pour lutter contre la pollution plastique qui aideront à préparer la région des Caraïbes pour les négociations à venir sur les plastiques.
66. Un soutien scientifique a été fourni pour améliorer la compréhension des approches de l'économie bleue, de la gouvernance des océans, des déchets solides, des microplastiques et des eaux usées, de la gestion intégrée des ressources en eau dans les Caraïbes, ainsi que des réponses politiques identifiées.
67. Grâce à la co-exécution du projet CReW+ du FEM, plusieurs partenariats ont été officialisés pour soutenir la mise en œuvre d'activités de prévention de la pollution par les eaux usées. Les retards dans le décaissement (T4 2022) des fonds du projet CReW+ du FEM ont entraîné la prolongation de plusieurs accords et le démarrage tardif de la mise en œuvre des activités.

68. Le Secrétariat a signé un accord SSFA avec la Caribbean Water and Sewerage Association (CAWASA), au mois de mai 2022, pour fournir des initiatives de renforcement des capacités en matière de gestion des eaux usées pour 4 pays pilotes, à savoir la Barbade, le Belize, la Grenade et Sainte-Lucie. Un groupe d'opérateurs de traitement des eaux usées sera certifié auprès de l'Association des bureaux de certification (ABC) aux niveaux I ou II en traitement et en collecte des eaux usées. La mise en œuvre des activités devrait commencer en janvier 2023.
69. En mai 2022, l'Institut des affaires maritimes (IMA), le Centre de recherche et de gestion environnementale des transports (CIMAB) et les centres d'activités régionaux du Protocole LBS soutiennent l'élaboration de lignes directrices techniques pour la classification des eaux usées domestiques, la gestion des ressources en eau douce et l'élaboration de plans d'action sur les stratégies de réduction des plastiques marins et des éléments nutritifs par le biais d'un accord de financement à petite échelle (SSFA) financé par les projets CReW+ et ACP MEA III du FEM, et SIDA Grant. Les activités financées par SIDA Grant sont terminées.
70. La Stratégie régionale de réduction de la pollution due aux éléments nutritifs et Plan d'action (RNPRSAP) était utilisée pour guider l'élaboration de plans d'action nationaux de réduction de la pollution pour une Partie contractante anglophone et une Partie contractante hispanophone au Protocole LBS. Cette initiative sera dirigée par les LBS CAR grâce au financement du projet ACP MEA 3. Des efforts sont en cours pour mettre en œuvre la Stratégie régionale de réduction de la pollution due aux éléments nutritifs et Plan d'action avec le soutien d'un groupe de travail technique (conformément à la décision 4, LBS COP-5).
71. Les efforts visant à renforcer la gestion de l'eau et des eaux usées dans la région des Caraïbes se poursuivent. Un rapport sur les Solutions basées sur la nature pour la gestion des eaux usées a été réalisé grâce au financement du ministère suédois de l'Environnement.
72. En novembre 2022, le Secrétariat a participé à la 75e réunion annuelle de l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI75). La participation du Secrétariat a facilité l'échange d'expériences avec les partenaires régionaux sur les questions liées aux protocoles SPAW et LBS et a encore renforcé l'intégration des deux sous-programmes.

Activités principales	Indicateurs de succès	État
<p>Renforcement de la mise en œuvre des obligations au titre des protocoles relatifs aux sources terrestres de pollution marine et aux déversements d'hydrocarbures et des stratégies régionales connexes sur les déchets marins, les eaux usées et les éléments nutritifs</p> <p>Élaboration et/ou mise à jour et/ou mise en œuvre de stratégies, plans d'action régionaux nouveaux ou existants, y compris des lignes directrices, des normes et des critères, y compris d'éventuels amendements au Protocole LBS et à ses annexes</p>	<p>a. Nombre de pays ayant des politiques, des lois et/ou des règlements relatifs à la pollution mis à jour et/ou développés;</p> <p>b. Nombre de directives nouvelles ou mises à jour sur la pollution marine;</p> <p>c. Nombre d'ateliers de formation et de renforcement des capacités</p> <p>d. Nombre de parties contractantes ayant des plans d'action nationaux pour lutter contre la pollution marine, les eaux usées, les déchets marins et les éléments nutritifs</p> <p>e. Projets nationaux ou pilotes axés sur les activités de réduction de la pollution</p>	<p>Partiellement terminé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Meilleures pratiques, études de cas et modèles identifiés et partagés avec les Parties contractantes au niveau régional ; • Opportunités identifiées de l'Association • Les CAR LBS ont diffusé des sondages pour recueillir des informations clés sur les politiques et les lois, et la classification des lignes directrices. • Financement du CReW+ du FEM et des projets MEA III ACP, plate-forme mondiale de gestion des éléments nutritifs (GPNM), SIDA GRANT pour soutenir l'élaboration de plans d'action nationaux • Projets nationaux mis en œuvre avec l'appui des projets CReW+ FEM et AME III ACP
<p>Renforcer la capacité des Parties contractantes à intervenir de manière efficace en cas d'incidents de pollution marine, en renforçant les mécanismes sous-régionaux et régionaux et les plans d'urgence.</p>	<p>a. Nombre de plans d'urgence mis à jour.</p> <p>b. Nombre d'ateliers de formation et de renforcement des capacités</p>	<p>Partiellement terminé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutien technique pour l'élaboration d'un plan d'urgence en cas de déversement d'hydrocarbures à la Barbade • Collaboration avec l'organisation maritime internationale (OMI), le CAR-REMPEITC, la Administration américaine responsable de l'étude des océans et de l'atmosphère (NOAA) et le Programme COSTA, le CAR IMA et l'INVEMAR pour soutenir l'initiative • Financement de projets pour financer les services de conseil • Atelier sur les déversements d'hydrocarbures Plan d'urgence pour convoquer le T1 2023.
<p>Mettre en œuvre des projets nationaux et communautaires sur la gestion des eaux usées, la réduction des déchets marins, des plastiques et des éléments nutritifs, la réutilisation et le recyclage ;</p>	<p>a. Nombre de projets communautaires mis en œuvre sur les eaux usées .</p> <p>b. Nombre de projets communautaires mis en œuvre sur les déchets marins.</p>	<p>Partiellement terminé</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'appel de l'institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI), et du partenariat mondial pour l'eau-Caraïbes (GWP-C) pour des propositions en matière de projets communautaires de lutte contre les déchets marins et les eaux usées est maintenant fermé.

		<ul style="list-style-type: none"> • Subventions accordées et mises en œuvre actuellement • Financé par les projets ACP MEA III et CREW+ du FEM • Activités en cours de signature Accords nationaux pour soutenir l'initiative
--	--	---

C. Suivi et évaluation intégrée des écosystèmes

73. Le Secrétariat a déterminé les besoins en matériel de laboratoire pour les pays participants à [IWEco FEM](#) soutenant le suivi de la qualité de l'environnement. Ceux-ci seront achetés au premier trimestre de 2023 en raison de retards dans l'identification de l'approche d'approvisionnement la plus rentable. Cela fait suite à une série de formations en 5 modules menées par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR) avec l'Institut de l'eau de l'Université de Caroline du Nord, entre mars et juin 2022. La série de formations visant à renforcer l'appui à l'amélioration et à la normalisation des pratiques de laboratoire pour l'échantillonnage et l'analyse de la qualité de l'eau dans le cadre du projet IWEco du FEM.
74. Le projet IWEco du FEM a également facilité la mise en place d'un portail régional de données de suivi de l'environnement (REMDAP). Une fois mis au point, ce portail servira de centre d'échange pour renforcer les fondements scientifiques du suivi et de l'évaluation régionales de l'environnement dans Organisation des États de la Caraïbe orientale (OECS). Le portail sera une source facilement accessible de données fiables pour faciliter la prise de décisions fondées sur des preuves par les décideurs, les organisations non gouvernementales, les établissements académiques et le secteur privé.
75. Une approche régionale harmonisée du suivi des déchets marins et un plan d'action ont été élaborés dans le cadre du partenariat mondial sur les déchets marins- Caraïbes (GPML-Caribe) et sont mis à l'essai dans certains pays de la région. **(Voir le document de référence : UNEP CEP 2021, Harmonizing Marine Litter Monitoring Manual, A Hybrid Approach).**
76. La mise au point de systèmes nationaux de gestion de l'information sur l'eau (WIMS) a été lancée dans six pays bénéficiaires du projet CREW+ du FEM, afin de faciliter l'accès aux données relatives à l'eau et leur diffusion. Ces pays sont le Costa Rica, la Grenade, la Jamaïque, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les Grenadines et Trinidad-et-Tobago. Cela permettra d'améliorer les capacités nationales d'analyse et de gestion des données spatiales relatives à l'eau. L'Institut de l'eau, de l'environnement et de la santé de l'Université des Nations Unies (UNU INWEH) fournit un appui technique.
77. Le secrétariat a mis au point une plateforme régionale de données et d'informations qui est en cours d'intégration dans le cadre du WESR du PNUE. Cette plateforme régionale comprend toutes les informations générées dans l'élaboration du [Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention de Cartagena \(SOCAR\) et l'État des habitats marins côtiers dans la région des Caraïbes](#) et facilitera la compilation des informations provenant des programmes nationaux de suivi et d'évaluation, renforcera les liens science-politique, et appuiera les rapports régionaux sur les accords internationaux, le suivi de la stratégie et du plan d'action régionaux de réduction de la pollution par les éléments nutritifs du Secrétariat, ainsi que la stratégie et le plan d'action régionaux pour l'évaluation, la protection et/ou la restauration des principaux habitats marins dans la région des Caraïbes 2021-2030. La plateforme est développée pour le Secrétariat par l'Université de Genève et bénéficie des expériences du Secrétariat de la Convention de Barcelone.
78. Le Secrétariat a continué de mettre à jour la carte interactive sur l'état des interdictions de polystyrène expansé et de sacs en plastique dans la région des Caraïbes.

Activités principales	Indicateurs de succès	État
<p>Programmes nationaux de suivi de la pollution élaborés et/ou améliorés pour inclure les indicateurs pertinents recommandés par le rapport SOCAR en pollution marine</p>	<p>a) Renforcement des capacités nationales et, le cas échéant, régionales des laboratoires sur la base de l'évaluation des besoins ; b) Recommandations techniques pour l'élaboration et/ou le renforcement de programmes nationaux de suivi de la qualité des eaux utilisées à des fins récréatives ; c) Relations développées avec des laboratoires régionaux pour faciliter les essais et les analyses;</p>	<p>Partiellement terminé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expansion potentielle du réseau régional de laboratoires par l'intermédiaire du REMARCO et de l'UNITAR • Identification d'IWeco du FEM pour financer l'achat de matériel de laboratoire pour les pays participants • Des formations pour s'améliorer Normaliser les pratiques de laboratoire qui seront convoquées en 2023
<p>Harmoniser et normaliser les méthodes de suivi et d'évaluation de la pollution et des déchets marins.</p>	<p>a. Élaboration de protocoles pour l'application des bonnes pratiques de laboratoire ; b. Élaboration de protocoles de suivi (6 maximum) liés à la pollution (eutrophisation et contaminants), aux déchets marins, ainsi qu'à l'échantillonnage et à l'analyse des microplastiques ; c. Réalisation d'essais sur le terrain de l'approche harmonisée du suivi des déchets marins.</p>	<p>Entièrement terminé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers organisés sur l'ICEP, l'eutrophisation, et la Réduction des éléments nutritifs en Jamaïque et à la Barbade • suivi des déchets marins et le plan d'action ont été développés dans le cadre du GPML-Caribe, à l'échelle pilote dans la région.
<p>Préparer des outils de formation et des lignes directrices sur la gestion intégrée de l'eau et des eaux usées</p>	<p>a. Des outils de formation ont été développés</p>	<p>Entièrement terminé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outil de collecte des eaux de pluie a été développé dans le cadre du Projet des Nations Unies sur la sécurité humaine

<p>Élaborer et mettre en œuvre des programmes nationaux de formation sur les principaux problèmes de pollution.</p>	<p>a. Au moins 5 activités de renforcement des capacités développées pour améliorer les connaissances sur le suivi et/ou évaluations des écosystèmes intégrés, y compris sur :</p> <p>1° le prélèvement, l'analyse et le suivi des échantillons ; 2° l'analyse, l'évaluation et la production de rapports ; 3° suivi de polluants spécifiques et de contaminants émergents dans les eaux utilisées à des fins récréatives et les effluents d'eaux usées ;</p> <p>b. Cours de formation et autres orientations sur le renforcement des capacités élaborés sur des sujets transversaux intéressant les PEID (planification de l'espace marin, en tant qu'outil de renforcement des opportunités de l'économie bleue)</p>	<p>Partiellement terminé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers organisés sur l'ICEP, l'eutrophisation, et la Réduction des éléments nutritifs en Jamaïque et à la Barbade • CReW+ Academy a offert des cours de courte durée gratuits sur la gestion de l'eau et des eaux usées • Programme COSTA sur le suivi des déversements d'hydrocarbures et des sargasses. • Activités dans le cadre de l'Accord avec les CAR LBS, le GWP-C, le GCFI pour soutenir le suivi, etc.
<p>Renforcer la collaboration avec le CAR REMPTIC et l'OMI pour fournir aux Parties contractantes une assistance technique relative à l'assainissement des sites contaminés par les hydrocarbures, à la gestion des déchets contaminés par les hydrocarbures, à l'utilisation de dispersants dans les interventions en cas de déversement d'hydrocarbures, à la gestion des eaux de ballast et à la gestion des déchets d'exploitation des navires</p>	<p>a. Assistance technique fournie et des capacités nationales renforcées dans les domaines suivants : a) Eaux de ballast : Zones de rejet ; b) Déchets d'exploitation des navires – MARPOL ; c) Peintures antisalissures : Marinas & Mouillages et dragage au large des côtes</p>	<p>Pas commencé</p>

D. Approches de gestion par écosystèmes

79. Dans le cadre du projet des Nations Unies sur la sécurité humaine en Jamaïque, le Secrétariat a mis en œuvre des systèmes de collecte des eaux de pluie et renforcé la capacité des écoles et des communautés à adopter des pratiques durables, telles que le compostage, la réutilisation des eaux usées et les systèmes de recyclage.

80. En septembre 2021, CANARI a terminé une série de cinq séances de renforcement des capacités en ligne pour les mentors, dans le cadre de son partenariat avec le projet IWeco du FEM, visant à renforcer et à soutenir les petites et moyennes entreprises (PME) basées dans les Caraïbes. Le personnel du projet IWeco du FEM national a été formé pour être un mentor en matière d'adaptation au climat, afin d'aider les entreprises à sélectionner et à mettre en œuvre des mesures de protection contre le changement climatique, en collaboration avec les mentors en développement commercial.

81. S'appuyant sur les travaux antérieurs du projet CLME+ du FEM du PNUD, le Secrétariat, par le biais d'un financement du projet MEA III ACP, appuiera la mise en œuvre d'un projet de gestion par écosystème promouvant une approche intégrée de la réduction de la pollution et de la restauration des habitats marins

au Suriname et au Guyana. L'activité a été retardée et commencera maintenant sa mise en œuvre en 2023.

82. L'adaptation écosystémique sera encouragée par le biais d'un projet pilote sur l'action sexospécifique contre le changement climatique à Saramacca, au Suriname sur l'amélioration de la gestion des mangroves. L'activité a été retardée et commencera maintenant sa mise en œuvre en 2023.
83. Le Secrétariat a appuyé l'élaboration de la proposition de projet PROCARIBE+ du FEM « Protéger et restaurer le capital naturel de l'océan, renforcer la résilience et soutenir les investissements à l'échelle régionale pour un développement socio-économique bleu durable », qui fait suite au projet CLME+ du FEM PNUD (**PNUE(DEPI)/CAR IG.43/INF.3**). PROCARIBE+ vise à développer des économies océaniques durables et résilientes grâce à la planification de l'espace marin, à la conservation marine, à la pêche durable et à la lutte contre les sources terrestres de pollution, tout en tenant compte de questions telles que le genre et le changement climatique. Sous réserve d'approbation, la mise en œuvre devrait commencer en 2023.
84. Le développement du portail REMDAP s'appuie sur une évaluation de la portée menée en 2020 pour déterminer la faisabilité et les meilleures options disponibles. Le rapport a examiné les diverses exigences en matière d'élaboration de rapports en MEA des pays participant au projet IWECO, les besoins et les flux de données associés, et a présenté quelques scénarios pour la mise en place de ce mécanisme, ainsi que les ressources requises.
85. Conformément aux recommandations des partenaires de l'IWECO, l'OECD utilisera le rapport REMDAP comme guide par référence pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un centre d'échange d'informations destiné à renforcer le processus de suivi et d'évaluation régionales de l'environnement dans les Caraïbes au cours du prochain exercice biennal.
86. Le GWP-C a mis en œuvre une formation et un renforcement des capacités sur la gestion intégrée de l'eau et des eaux usées. Des efforts sont en cours pour la mise en œuvre d'interventions communautaires et le développement de produits de gestion des connaissances, avec un soutien financier supplémentaire du projet MEA III ACP.
87. En août 2022, le GWP-C a lancé un appel à propositions de projets pour mettre en œuvre des projets de renforcement des capacités à petite échelle en gestion intégrée de l'eau et des eaux usées (IWWM) pour les pays CREW+ des Caraïbes éligibles. Quatre des partenaires du GWP-C ont obtenu des subventions pour mettre en œuvre un projet IWWM à court terme et à petite échelle dans leurs pays respectifs. Ces partenaires sont les suivants :
 - Approche intégrée en matière de santé pour leur projet sur les « systèmes de traitement de l'eau à **Antigua-et-Barbuda** »
 - Dominica Water and Sewerage Company Ltd. pour leur projet « Built Wetland for Wastewater Treatment in **Dominique** »
 - Brightline Institute et Global Partnership Inc. pour leur projet « Built Wetland for Wastewater Treatment en **République dominicaine** »
 - Académie Richmond Vale (RVA) pour leur projet sur « Greywater Systems in **Saint-Vincent-et-les Grenadines** ».
88. En outre, un appel ouvert pour des bourses IWWM d'un montant maximum de 500 USD a été lancé pour financer un cours de choix lié à IWWM. Quatre bourses ont été approuvées pour les ressortissants de la Barbade (1), de la Grenade (1) et du Suriname (2) pour suivre des cours liés à IWWM. Les bourses seront attribuées après la réussite des cours identifiés d'ici mars 2023.
89. Le GWP-C, en collaboration avec notre projet CREW+ du FEM, a organisé des ateliers pour les jeunes et les médias sur la gestion intégrée de l'eau et des eaux usées (IWWM). Les ateliers se sont tenus virtuellement en septembre 2022 et ont été ouverts aux jeunes caribéens et journalistes résidant dans les

pays partenaires du GWP-C ou les pays CReW+ des Caraïbes.

90. Le Secrétariat a soutenu le développement de la plateforme numérique GPML et la coordination des projets sur les déchets marins.
91. En octobre 2022, l'Université de Genève a organisé une formation de renforcement des capacités avec des représentants des CAR LBS et d'INVEMAR sur l'utilisation de la plateforme régionale de suivi de l'environnement financée par le projet CReW+ du FEM.
92. Une boîte à outils sur l'engagement des jeunes en faveur de l'environnement a été lancée en octobre 2022 dans le cadre du projet MEA III ACP. La boîte à outils a été développée par de jeunes auteurs dans le cadre des initiatives d'autonomisation et de formation des jeunes (YETI) en Europe et fournit des conseils sur la manière de prendre des mesures durables et d'adopter un comportement respectueux de l'environnement à différents niveaux.
93. Échange de connaissances et renforcement des capacités entre le CAR-Plan Bleu du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) du PNUE et le Secrétariat sur le pilotage de plateformes environnementales régionales et d'observatoires pour la Méditerranée et les Caraïbes à intégrer respectivement dans le WESR.

Activités principales	Indicateurs de succès	État
Soutenir l'intégration continue des sous-programmes LBS et SPAW par le biais d'activités conjointes et de renforcement des capacités	a) Projets et activités conjoints conçus et mis en œuvre	Partiellement terminé <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration par le biais du projet MEA III ACP avec les protocoles LBS et SPAW par un accord avec le GWP-C • Mise au point d'une plateforme régionale de données et d'informations pour soutenir le suivi de la pollution marine et de la biodiversité
Mettre en œuvre des projets de gestion par écosystème dans un certain nombre de Parties contractantes	a. Nombre de Projets EBM mis en œuvre	Partiellement terminé <ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre des projets de gestion par écosystème au Suriname et au Guyana débutera au T1 2023 • Appui financier aux projets MEA III ACP et IWeco FEM
Soutenir l'élaboration et l'utilisation d'outils d'aide à la décision pour la gestion par écosystème	a) Prise de décision au niveau politique à l'aide des outils de gestion par écosystème	Pas commencé

E. Gestion des connaissances et communications

94. Des résumés du rapport SOCAR, du rapport SoMH et de sa RSAP ont été élaborés à l'intention de groupes cibles spécifiques, afin de souligner leur rôle important dans la lutte contre la pollution marine et la protection de la biodiversité marine, et d'encourager leur participation à la mise en œuvre des actions recommandées dans ces publications. Des résumés du rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention sont à la disposition des décideurs politiques, de la société civile et du secteur privé. Un résumé combiné des rapports SOCAR et de l'état de l'habitat marin côtier a également été élaboré, ainsi que des résumés de la RSAP pour décideurs politiques, la société civile et le secteur privé. Les rapports complets ont été lancés lors de la réunion des ministres de l'environnement d'Amérique latine et des Caraïbes, tenue en février 2021 : <https://www.youtube.com/watch?v=B7LOpJbOgaQ&t=172s>

95. Le Secrétariat a élaboré du matériel promotionnel pour sensibiliser à la conservation intégrée de la biodiversité marine et aux impacts de la pollution marine sur la santé humaine et les écosystèmes marins et côtiers. Il s'agissait notamment de nouvelles fiches d'information, d'articles de presse et de campagnes sur les médias sociaux. Des activités ont également été coordonnées pour mettre en évidence ces questions lors de journées commémoratives telles que la Journée mondiale de l'environnement, la Journée mondiale des océans, la Journée internationale du nettoyage des zones côtières, la Journée mondiale des zones humides, la Journée mondiale de l'eau, la Journée internationale de la biodiversité, entre autres.
96. Les activités de communication et de sensibilisation sur les déchets marins ont inclus des campagnes récurrentes sur les médias sociaux en juillet (juillet sans plastique) et en décembre (Noël sans plastique).
97. Dans la perspective de la Conférence des Nations Unies sur les océans qui s'est tenue en juin 2022, le Secrétariat a participé à une série promotionnelle sur les questions liées aux océans élaborée par le Département de la communication mondiale au siège des Nations Unies à New York.
98. Lors de la Conférence des Nations Unies sur les océans de 2022, le Secrétariat a assisté à plusieurs événements parallèles axés sur la bonne gouvernance, le changement climatique, la pollution marine et les partenariats. Dans la perspective de la Conférence, le Secrétariat a également participé à un entretien sur les travaux de la Convention et à une série de podcasts sur la Barbade et l'économie bleue, présentant le travail novateur réalisé dans le cadre du sous-projet national IWECO du FEM.
99. Un nouveau partenariat et une nouvelle participation à l'atelier à la Barbade sur la résilience au changement climatique dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes grâce à l'intégration de solutions techniques et fondées sur la nature ont présenté des exemples de mise en œuvre de projets IWECO à Saint-Kitts-Nevis et à Trinidad-et-Tobago, en particulier sur l'utilisation de solutions fondées sur la nature (NBS), en particulier Vertiver Grass
100. Le Secrétariat, par le biais du projet MEA III ACP, a élaboré une note d'information technique sur les plastiques dans les Caraïbes, axée sur les sources, les quantités, la présence et les impacts. La note vise à mieux informer les négociateurs de la région participant au Comité de négociation intergouvernemental pour élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution plastique conformément à la résolution 5/14 de l'ANUE-5.2.
101. Le Secrétariat a fourni une contribution technique à un article de recherche intitulé «[Sources et fuites de Microplastiques dans les eaux usées des navires de croisière](#)». L'article met en évidence les sources de microplastiques dans les eaux usées des navires de croisière et fournit des recommandations aux compagnies de croisières sur la façon d'aborder et d'atténuer le problème.
102. Par l'intermédiaire de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), partenaire d'exécution du projet CReW+ du FEM, un Compendium régional des systèmes et technologies d'assainissement a été lancé.
103. Avec le soutien du sous-programme CETA, un soutien a été fourni pour l'examen et la mise en œuvre de la stratégie de communication CReW+ du FEM, ainsi que pour l'examen de toutes les ressources de communication, y compris des articles, des bulletins d'information, des fiches d'information, des vidéos, des trousseaux d'outils médiatiques, des campagnes sur les médias sociaux et des messages sur les médias sociaux. Des commentaires ont également été fournis aux bulletins d'information du projet, et un appui a été fourni pour l'élaboration d'un site Web du projet et la mise en œuvre globale des activités de communication au niveau régional.
104. Des ateliers sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures

(OPRC) et des plans d'urgence nationaux pour Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, la Jamaïque et le Guyana sont prévus pour début 2023.

105. Un atelier régional MARPOL sur les annexes III - V, y compris les installations de réception portuaires, a été organisé en décembre 2022.
106. Afin de faciliter une plus grande intégration entre les sous-programmes AMEP et SPAW, le Secrétariat a participé à un événement parallèle à la Conférence All-Atlantic 2021, le 2 juin 2021. L'événement a abordé les défis, les solutions et les opportunités derrière la propagation des sargasses à travers l'Atlantique tropical et a présenté le Centre d'information sur les sargasses, une plateforme pour lancer la mise à jour du [Document technique sur les sargasses 2021](#).
107. L'Institut mondial de l'océan WMU-Sasakawa de l'Université maritime mondiale, en collaboration avec la Nippon Foundation, a organisé une conférence régionale à la Dominique intitulée « Closing the Circle Programme on Marine Debris, Sargassum and Marine Spatial Planning (MDSMSP) for Small Island Developing States », à laquelle ont participé des représentants des sous-programmes SPAW et AMEP.
108. Le Secrétariat a continué de renforcer les partenariats à la 17^e Conférence annuelle et exposition de l'Association caribéenne de l'eau et des eaux usées (CWWA) Avec le soutien financier du projet CREW+ du FEM, 2 ministres de pays participants au projet CREW+ du FEM ont pu assister à la réunion de haut niveau, au mois d'octobre 2022, pour mieux faire connaître les travaux du Protocole LBS sur la gestion intégrée des ressources en eaux usées
109. Le Secrétariat a continué d'appuyer les conférences annuelles de l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) en tant que co-hôte du GPML-Caribe. Lors de la 74^e Conférence annuelle de l'Institut des pêches du Golfe et des Caraïbes (GCFI) qui s'est tenue en novembre 2021, le Secrétariat a animé une session technique spéciale sur les déchets marins.
110. Le Secrétariat a participé à la réunion de [Directeurs et chefs des administrations maritimes](#) à Paramaribo, Suriname, du 28 au 29 juillet 2022. La réunion a été organisée par l'Organisation maritime internationale (OMI) et accueillie par l'Autorité maritime du Suriname (MAS) pour traiter des questions affectant le transport maritime durable dans la mer des Caraïbes. Les décisions découlant de la réunion comprenaient la fourniture d'un appui supplémentaire pour le développement de la base de données régionale sur les incidents et les enquêtes de pertes, l'avancement du programme GloLitter dans la région, une collaboration accrue entre les institutions de formation maritime des Caraïbes et un appui accru à la collecte de données basées sur le genre par l'Association régionale des femmes de la mer (WiMAC).
111. Le Secrétariat a poursuivi le dialogue pour appuyer les évaluations régionales de la région des Caraïbes au cours de leur participation au «Forum sur les risques - Résilience au changement climatique dans les petits États insulaires en développement des Caraïbes grâce à l'intégration de solutions conçues et fondées sur la nature »
112. Le travail de la Convention et le plan de travail visant à soutenir la mise en œuvre des Directions pour les mers régionales (RSSD) 2022-2025 ont été mis en évidence lors de la 22^e réunion annuelle du Programme pour les mers régionales du PNUE

Activités principales	Indicateurs de succès	État
Soutenir le travail des parties contractantes pour identifier des indicateurs et des objectifs appropriés liés à la pollution	a) Mise en œuvre d'un projet pilote régional de la salle de situation de l'environnement mondial b) Élaboration et amélioration d'un ensemble d'indicateurs de base relatifs à la pollution	Partiellement terminé <ul style="list-style-type: none"> • Mise au point d'une plateforme régionale de données et d'informations pour soutenir le suivi de la pollution marine et de la biodiversité • Les indicateurs doivent être identifiés et diffusés aux Parties contractantes et la collecte de données doit être faite par le biais d'enquêtes CAR LBS.
Faciliter un échange des meilleures pratiques, des enseignements tirés, des jumelages et des expériences entre et parmi les Parties contractantes	a) Lancement d'activités de jumelage et de dialogue à l'appui de la collaboration régionale entre les petits États insulaires en développement b) Renforcement du portail Web et du catalogue de ressources pour faciliter le partage d'informations et l'apprentissage dans le portefeuille de projets des petits États insulaires en développement, à l'appui des orientations de la voie de SAMOA et au-delà	Pas commencé?
Faciliter la mise en œuvre de campagnes mondiales pertinentes sur les éléments nutritifs, les déchets marins et les eaux usées	a) Au moins une campagne réalisée par an sur chacune des trois questions thématiques, déchets marins, éléments nutritifs et eaux usées	Pas commencé?

ANNEXE I : Résumé des recommandations de la Cinquième réunion du Comité consultatif scientifique et technique au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres (5e STAC LBS)

RECOMMANDATION III
SOURCES ET IMPACTS DE LA POLLUTION MARINE

Pollution par les éléments nutritifs

1. Les parties contractantes **approuvent provisoirement** la stratégie et le plan d'action régionaux de réduction de la pollution par les éléments nutritifs, sous réserve d'un examen plus approfondi et de commentaires qui permettraient de soumettre un projet final à la 5^e COP LBS pour approbation. Pour faciliter la mise en œuvre de la Stratégie, il est en outre recommandé que le Secrétariat puisse :
 - i. **Établir** un ou plusieurs sous-groupes du Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie, y compris l'examen de questions telles que le suivi et l'évaluation, les objectifs et les indicateurs, la qualité écologique et la télédétection.
 - ii. **Faciliter** le partage d'expérience entre les Parties à la Convention, par exemple les États-Unis d'Amérique sur les plans d'action contre la pollution par les éléments nutritifs pour le Golfe du Mexique; et la Colombie/INVEMAR sur la surveillance côtière; et avec d'autres programmes pour les mers régionales, y compris les travaux réalisés au titre de la Directive-cadre européenne sur l'eau pour fixer des objectifs écologiques ;
 - iii. **Utiliser** la plateforme mondiale de gestion des éléments nutritifs (GPNM) du Programme d'action mondial (PAM) du PNUE pour faciliter la formation et le renforcement des capacités.
 - iv. En collaboration avec les Parties contractantes, **hiérarchiser les besoins et les actions** requises aux niveaux national et régional, y compris les calendriers de mise en œuvre, les lacunes en matière de données et de capacités et la détermination des objectifs et des indicateurs.
 - v. **Identifier et/ou utiliser** les possibilités existantes de mise en œuvre de la Stratégie au moyen de projets pilotes dans des zones hautement prioritaires (sites à haute diversité biologique) pour la réduction des éléments nutritifs et la restauration de l'habitat. Cela devrait tenir compte des plans d'investissement dans la réduction de la pollution et la restauration de l'habitat élaborés par le Secrétariat avec l'appui du projet CLME+.
 - vi. **Identifier** de nouvelles possibilités de financement, y compris des partenariats avec le secteur privé, en particulier avec les secteurs du tourisme et de l'agriculture.
 - vii. **Identifier** les possibilités, par le biais de la Décennie des sciences océaniques et de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, afin d'établir et renforcer des conditions favorables.
 - viii. **Mettre en œuvre** des efforts d'engagements de défense d'intérêts et des parties prenantes avec des partenaires régionaux pour faciliter l'adoption, la collaboration et la mise en œuvre efficace.
 - ix. **Préparer** un plan de mise en œuvre de la Stratégie aux niveaux national et régional.

Déversements d'eaux usées

2. Le Groupe de travail à composition non limitée), y compris les CAR LBS **fournissent** la supervision technique et les contribution à la finalisation de ce document d'information technique pour une révision plus approfondi de la part des Parties contractantes et soumission à la COP5 LBS pour un examen plus approfondi.

Gestion des déchets marins

3. Le Secrétariat et le centre régional des Caraïbes pour les déchets marins **appuyent** une révision des recherches existantes et un renforcement des capacités sur les microplastiques qui pourraient aider les Parties contractantes à comprendre l'impact potentiel des plastiques sur l'environnement côtier et marin, et la santé humaine dans la région des Caraïbes.
4. Le Secrétariat, CAR LBS et les Parties contractantes **travaillent pour identifier** les principales sources de déchets marins, y compris les zones régionales à grande concentration, et proposer des mesures d'atténuation.

RECOMMANDATION IV SUIVI ET ÉVALUATION

5. Le Groupe de travail à composition non limitée **prend en considération** des rapports récents, tels que l'évaluation des capacités des laboratoires IWeco du FEM, qui identifient les priorités pour le renforcement futur des capacités et de formation des laboratoires en matière de suivi et d'évaluation.
6. Le Groupe de travail à composition non limitée **prend en considération** l'inclusion de paramètres de suivi supplémentaires à ceux identifiés dans le SOCAR et propose une méthodologie qui permettra de suivre ces paramètres, y compris, par exemple, l'indicateur de l'indice du potentiel d'eutrophisation côtière.
7. Le Secrétariat **maximise l'utilisation** des CAR LBS afin de fournir une formation régionale pour les projets en cours et nouveaux dans leurs domaines de compétence techniques.

RECOMMANDATION V GESTION DES CONNAISSANCES, DES DONNÉES ET GESTION DE L'INFORMATION

8. Le Secrétariat **continue** ses efforts pour établir des synergies entre divers projets – IWeco, CReW+ – afin de soutenir l'amélioration des systèmes nationaux et régionaux de gestion des données et de l'information.
9. Le Secrétariat **prépare** des lignes directrices de gestion de l'information pour le partage des données et des informations relatives au Protocole LBS et recommande que ces lignes directrices soient examinées dans le contexte de la nouvelle stratégie du PEC.

RECOMMANDATION VI RATIFICATION DU PROTOCOLE LBS

3. Les parties contractantes **soutiennent** les efforts en cours déployés par le Secrétariat pour travailler avec les Parties contractantes et non contractantes au Protocole LBS pour, le cas échéant, ratifier, mettre en œuvre et rendre compte de la mise en œuvre de leurs obligations au titre du Protocole LBS.

RECOMMANDATION VII AMENDEMENTS ÉVENTUELS AU PROTOCOLE LBS ET/OU AUX ANNEXES

1. Le Secrétariat, en collaboration avec le GTCNL et les CAR LBS **considèrent** les recommandations des

documents techniques relatifs à l'eau douce et aux éléments nutritifs ; **préparent** un document d'information pour le STAC6 LBS sur d'éventuels amendements au Protocole LBS et/ou à ses annexes pour discussion plus approfondie et soumission de recommandations à la COP6 LBS pour un examen plus approfondi.

RECOMMANDATION VIII

GRAND ÉCOSYSTÈME MARIN DES CARAÏBES + PROJET (CLME+)

3. Les parties contractantes **notent aussi** les efforts visant à élaborer un nouveau concept de proposition de projet de suivi (PIF) au CLME+ intitulé PROCARIBE+ qui doit être soumis au FEM d'ici le 24 mars 2021 pour examen.

Annexe II : Décisions de la cinquième réunion de la Conférence des Parties (COP) au Protocole relatif à la pollution due aux sources et activités terrestres dans la région des Caraïbes, (UNEP(DEPI)/CAR IG.43/3)

1. **Appuyer** les recommandations du STAC5 LBS.
2. **Appuyer** pour approbation finale par la dix-neuvième Réunion intergouvernementale et la seizième Réunion des Parties contractantes, le plan de travail et le budget du sous-programme AMEP pour l'exercice biennal 2021-2022, y compris la hiérarchisation des activités non financées proposées et les modifications convenues au cours de la réunion, qui comprennent un examen et une redistribution des allocations pour soutenir les activités prioritaires qui aideront les pays à respecter leurs obligations au titre du Protocole LBS.
3. **Demander au** Secrétariat de s'engager dans des partenariats avec des organisations non gouvernementales et des entités du secteur privé pour soutenir la mise en œuvre du Protocole LBS dans la région, notamment en fournissant un financement pour les activités non financées dans le plan de travail 2021-2022 ;
4. **Encourager** les Parties contractantes à maximiser les possibilités de soutien financier pour le renforcement des capacités par le biais de projets et d'activités en cours qui permettront aux Parties contractantes de respecter leurs obligations nationales au titre du Protocole LBS

Appuyer les plans stratégiques à moyen terme présentés par CAR IMA et CAR CIMAB et demander le développement de plans de travail biennal par les CAR LBS, qui pourraient être approuvés dans le cadre du plan de travail de la période biennale 2023-2024, permettant ainsi une plus grande intégration des activités du CAR dans les futurs plans de travail et budgets d'AMEP.

5. **Demander** aux CAR LBS d'aider le Secrétariat à mobiliser des ressources et de fournir un appui technique et des conseils aux Parties contractantes pour la mise en œuvre du Protocole LBS, et aux Parties non contractantes pour la ratification du Protocole LBS.
6. **Reconnaître** avec des remerciements, l'importante contribution de la présidente sortante du GTCNL, Mme Stephanie Adrian du Gouvernement des États-Unis et encourage les autres Parties contractantes à envisager de présider le GTCNL au cours de l'exercice biennal 2021-2022, et demander au Secrétariat de partager les termes de référence du groupe de travail avec toutes les Parties contractantes.
7. **Adopter** la Stratégie et le Plan d'action régionaux de réduction de la pollution par les éléments nutritifs (RNPSAP) et demander au Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi et l'évaluation, de fournir un appui technique et une supervision pour sa mise en œuvre progressive aux niveaux national et régional, sous réserve de la disponibilité des fonds, et de modifier ses termes de référence en conséquence.
8. **Établir** les sous-groupes ci-après du GTCNL pour examiner les questions importantes pour la poursuite du développement du Protocole LBS : i) des normes et des critères qui comprendraient des discussions sur des données comparables, des normes relatives aux éléments nutritifs, des normes relatives aux effluents d'eaux usées et la définition des eaux en classe I et en classe II, ii) la gestion de l'information, et iii) la planification future, y compris l'examen de questions nouvelles telles que la gestion de l'eau douce, et inviter toutes les Parties contractantes à désigner des experts nationaux et/ou régionaux pour participer activement au Groupe de travail à composition non limitée et à la création de nouveaux sous-groupes.
9. **Demander** aux Parties contractantes et CAR LBS de soumettre des candidatures d'experts gouvernementaux et non gouvernementaux nationaux au Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) et aux nouveaux sous-groupes d'ici le 31 août 2021.

10. **Demander** au secrétariat de renforcer l'intégration entre les groupes de travail LBS et SPAW, y compris la représentation croisée d'experts, lorsque cela est possible, parmi les groupes, afin de fournir un appui spécialisé et technique accru à la mise en œuvre du programme de travail de l'AMEP.
11. **Demander** au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour promouvoir le travail du CAR REMPEITC-Caribe et encourager une plus grande collaboration entre tous les CAR de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles. 13.
12. **Demander** au Secrétariat de redoubler les efforts pour finaliser l'accord de hôte avec le gouvernement de Cuba pour la reconnaissance officielle du CAR CIMAB en tant que CAR LBS.
13. **Demander** à la Conférence des Parties à la Convention de Cartagena d'approuver le Modèle révisé pour les rapports nationaux sur la Convention de Cartagena et ses Protocoles, tel qu'il figure dans le document UNEP(DEPI)/CAR WG.41/INF.25 Rev.1 qui tient compte des questions supplémentaires qui faciliteraient l'amélioration de l'établissement de rapports sur l'état de la zone d'application de la Convention. 15.
14. **Demander ensuite** au Secrétariat de mettre en œuvre des mesures pour faciliter aux Parties contractantes la mise au point et la soumission des rapports nationaux, y compris l'établissement d'un délai fixe pour la soumission de ces rapports. 16.
15. **Recommander** à la COP de la Convention de Cartagena qu'en raison des défis financiers auxquels le Secrétariat est confronté et de l'importance de faire preuve de prudence financière au cours de l'exercice biennal 2021-2022, que dans le court terme, le Secrétariat convoque ses réunions intergouvernementales de façon virtuelle, y compris la 6^e réunion du STAC LBS et la 6^e réunion de la COP LBS.
16. **Demander** à la Conférence des Parties à la Convention de Cartagena d'encourager toutes les Parties non contractantes au Protocole LBS à devenir des Parties contractantes dès que possible et, pour cela, le Secrétariat devrait fournir aux Parties non contractantes des exemples des avantages de la ratification, notamment grâce aux résultats obtenus par les Parties contractantes dans la lutte contre la pollution marine due à des sources et activités terrestres.

Annexe III : Décisions pertinentes de la dix-neuvième Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes (19^e réunion intergouvernementale) et de la seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena (16^e COP). La liste complète figure dans le document d'information (UNEP(DEPI)/CAR IG.45/6).

DÉCISION I

PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET

3. **Demander au** secrétariat de poursuivre ses efforts pour renforcer la collaboration avec les organismes régionaux et les secrétariats compétents des conventions, afin de permettre une mise en œuvre plus efficace du plan de travail du Programme pour l'environnement des Caraïbes.
4. **Encourager** une implication et une participation accrues du Bureau, du Comité de suivi et des points de liaison à l'élaboration et à la mise en œuvre du programme de travail du Programme pour l'environnement des Caraïbes, y compris la participation aux réunions du secrétariat.
5. **Encourager davantage** les Parties contractantes, selon qu'il convient, à fournir au Secrétariat les produits et matériels de gestion des connaissances existants susceptibles d'aider le Secrétariat à mettre en œuvre les activités qu'il propose

DÉCISION III

GRUPE DE TRAVAIL À COMPOSITION NON LIMITÉE SUR LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

1. **Créer** un Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) pour le suivi et l'évaluation, afin d'appuyer les travaux relatifs au Protocole LBS, y compris la mise au point du rapport sur l'état de la Convention, en vue de sa diffusion officielle.
2. **Inviter** toutes les Parties contractantes qui souhaitent participer au GTCNL à l'indiquer par écrit au Secrétariat, au plus tard, le 15 septembre 2019.
3. **Demande** à ce que le GTCNL, une fois convoqué, élabore de nouveaux termes de référence pour le Groupe et élise un nouveau président.
4. **Demande en outre** au Groupe de travail à composition non limitée de travailler virtuellement, tout en encourageant le Secrétariat à mobiliser des sources de financement supplémentaires pour permettre des réunions en présentiel, selon qu'il conviendra.
5. **Demande également** au Groupe de travail à composition non limitée de créer d'autres sous-groupes thématiques, selon qu'il convient, afin de fournir des orientations techniques pour les travaux du secrétariat, y compris sur les sujets de préoccupation soulevés lors des réunions du STAC LBS, de la COP LBS et des réunions des Parties contractantes à la Convention.
6. **Demande** à ce que le Groupe de travail à composition non limitée fournisse un rapport sur ses travaux au cinquième STAC LBS et s'il convient, à la cinquième COP LBS et à la seizième Réunion des Parties contractantes à la Convention de Cartagena.

DÉCISION VI CAR/REMPEITC-Caribe

1. **Appuyer** les recommandations de la neuvième réunion ordinaire du Comité directeur.
2. **Encourager** le partage d'expertise avec les Parties contractantes à la Convention de Cartagena et la cible continue mise par le Centre sur des mesures d'intervention et une formation régionales plus pratiques dans ce domaine.
3. **Exhorter** le Centre à diffuser des informations sur leurs capacités dans les pays de la région des Caraïbes.
4. **Demande** au Secrétariat et au CAR/REMPEITC d'explorer les possibilités de partenariat avec l'Association pour la protection du milieu marin des Caraïbes (CARIBMEPA).
5. **Demande également** au Secrétariat d'étudier avec le CAR-REMPEITC comment la perte de tissu corallien pierreux (SCTLD) et d'autres espèces ou maladies envahissantes potentielles provenant des eaux de ballast peuvent être traitées, par le biais des règlements régionaux sur le secteur maritime et les eaux de ballast.

DÉCISION VII MODÈLE DE RAPPORT CARTAGENA

1. **Encourager** d'autres gouvernements de la région des Caraïbes à ratifier la Convention de Cartagena et ses Protocoles.
2. **Encourager** les gouvernements à informer le Secrétariat de l'état et des impacts de la mise en œuvre de la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes et de ses Protocoles, par le biais du modèle de rapport approuvé pour la Convention de Cartagena et ses Protocoles.
5. **Demander au** Secrétariat de modifier le modèle de rapport pour y inclure les paramètres pertinents du SOCAR.

DÉCISION VIII Rapport sur l'état de la zone d'application de la Convention

2. **Soutenir** l'intégration des rapports SOCAR et de l'État de l'Habitat, au rapport SOMEE sur l'état du milieu marin et des économies associées.
3. **Demander** que le Secrétariat continue de collaborer et de coordonner ses activités avec les Parties contractantes, l'Unité de coordination du projet CLME+ et les membres du Mécanisme de coordination provisoire du PAS, afin d'institutionnaliser, conformément au mandat géographique et thématique de la Convention, son rôle à long terme dans l'effort de collaboration intégré de production de rapports SOMEE, y compris la visualisation et la diffusion, la poursuite de l'alignement et des synergies entre les rapports SOCAR-Sources terrestres et État des habitats marins et l'approche SOMEE, et l'intégration d'un tel rôle de soutien au processus de développement de SOMEE, dans le cadre du programme de travail du Secrétariat 2019-2020, et au-delà.

Annexe IV : Réunions intergouvernementales, techniques/d'experts et autres, organisées par le sous-programme AMEP, les CAR LBS et les projets du FEM (2021-2022)

Numéro de l'évènement	Domaine d'activité	Titre	Lieu	Date
	AMEP/PEC	Cinquième réunion de la Conférence des Parties (COP) au Protocole relatif à la pollution due à des sources et activités basées (LBS) dans la région des Caraïbes	Virtuel	26 juillet 2021
	AMEP/SPAW/PEC	19 ^e Réunion intergouvernementale sur le Plan d'action du Programme pour l'environnement des Caraïbes et 16 ^e Réunion des Parties contractantes à la Convention pour la protection et la mise en valeur du milieu marin de la région des Caraïbes	Virtuel	XX juillet 2021
	CRew+ FEM	2 ^e Réunion du comité directeur du projet CRew+ FEM	Virtuel	27-28 avril 2022
	AMEP/Protocole sur les déversements d'hydrocarbures	La dixième réunion ordinaire du Comité directeur du Centre régional d'urgence, d'information et de formation sur la pollution marine des Caraïbes (CAR REMPEITC-Caribe)	Willemstad, Curaçao	18-19 mai 2022
	IWEco FEM	6 ^e me réunion du Comité directeur du projet régional IWEco du FEM	Port d'Espagne, Trinidad-et-Tobago	18-20 juillet 2022
	AMEP en collaboration avec le CAR LBS, CAR SPAW/ INVEMAR	Atelier régional sur l'indice d'eutrophisation côtière et proliférations d'algues nuisibles	Chaguaramas, Trinidad-et-Tobago	25-27 juillet 2022
	MEA III ACP UE	3 ^e me réunion du Comité directeur du Projet MEA III ACP	Bruxelles, Belgique	19-20 octobre 2022
	AMEP	Atelier régional sur l'eutrophisation	Hybride	13 et décembre 2022
	AMEP	Atelier de pré-lancement du projet Villes du FEM pour l'Amérique latine et les Caraïbes	Virtuel	16 janvier 2023

ANNEXE V : Publications internes de l'AMEP et du projet IWeco du FEM (2021-2022)

No.	Publication	Lien
1	Fiches d'information AMEP	https://www.unep.org/cep/resources
2	Bulletin sur les déchets marins	https://www.unep.org/cep/resources/factsheet/regiona-1-et-global-programmes-and-initiatives-address-déchets marins
3	Bulletins IWeco du FEM	http://iweco.org/publications/newsletters
4	Bulletins du Secrétariat de la Convention de Cartagena.	https://www.unep.org/cep/resources?type=240

ANNEXE VI : Documents officiels et exposés présentés par le sous-programme AMEP**Documents**

Folbert, M. E., Corbin, C. J., Löhr, A. J. (2022). Sources et fuites de microplastiques dans les eaux usées des navires de croisière. *Frontières des sciences marines*, 9. <https://doi.org/10.3389/fmars.2022.900047>.

Programme des Nations unies pour l'environnement (2021). Solutions basées sur la nature pour la gestion des eaux usées : Obstacles et opportunités dans les Caraïbes. <https://wedocs.unep.org/20.500.11822/36282>

Exposés du personnel d'AMEP

Numéro de l'évènement	Évènement	Présentation	Lieu	Date
	22 ^e réunion annuelle du Programme pour les mers régionales du PNUE	Christophe Corbin	Mahé, Seychelles	22- 28 mai 2022
	Conférence des Nations Unies sur les océans (UNOC)	Sarah Wollring	Lisbonne, Portugal	27 juin - 1er juillet 2022
	Réunion régionale des directeurs/chefs de l'administration maritime	Christophe Corbin	Suriname	27 - 30 juillet 2022
	Troisième réunion du Dialogue mondial sur l'Initiative pour un océan durable avec les organisations pour les mers régionales et les organismes régionaux des pêches	Christophe Corbin	Busan, Corée du Sud	25-28 octobre 2022

ANNEXE VII : État de la Matrice des recommandations et des décisions de la réunion de la Convention de Cartagena - État des Recommandations de la 5^e réunion du STAC LBS

Recommandation III Sources et impacts de la pollution marine (pollution par les éléments nutritifs)	Action(s) prise(s)
i. Créer un ou plusieurs sous-groupes du Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie, y compris l'examen de questions telles que le suivi et l'évaluation, les objectifs et les indicateurs, la qualité écologique et la télédétection	Terminé. Le président et le vice-président ont été confirmés de Trinidad et d'Antigua respectivement. Décision prise de créer un sous-groupe qui se concentrera sur le renforcement des capacités. Il sera coprésidé par les États-Unis et la Barbade. Des experts techniques seraient cooptés selon les besoins pour d'autres questions thématiques spécifiques.
ii. <i>Faciliter le partage d'expérience entre les Parties à la Convention, par exemple les États-Unis d'Amérique sur les plans d'action contre la pollution par les éléments nutritifs pour le Golfe du Mexique ; et la Colombie/INVEMAR sur la surveillance côtière ; et avec d'autres programmes pour les mers régionales, y compris les travaux réalisés au titre de la Directive-cadre européenne sur l'eau pour fixer des objectifs écologiques ;</i>	En cours jusqu'à la fin de l'exercice biennal et à se poursuivre dans le nouvel exercice biennal : Communication directe avec les points de liaison ; Campagnes sur les réseaux sociaux, 3 bulletins d'information conjoints préparés et diffusés, stagiaires et VNU dédiés aux communications recrutés et fournissant un soutien dédié aux déchets marins. Participation à 7 IMDC et session convoquée pour présenter des expériences en matière de gestion des déchets marins et des plastiques. Fiches d'information finalisées et téléchargées sur le site Web du Secrétariat. Grâce à la participation à la Réunion annuelle sur les mers régionales, une meilleure collaboration avec OSPAR et la Convention de Barcelone (Plan Bleu pour une plateforme d'information). Atelier régional sur les éléments nutritifs utilisé pour partager l'expérience de l'élaboration d'études de cas à la Barbade et en Jamaïque.
iii. <i>Utiliser le partenariat mondial de gestion des éléments nutritifs (GPNM) du Programme d'action mondial (PAM) du PNUE, pour faciliter la formation et le renforcement des capacités</i>	En cours jusqu'à la fin de l'exercice biennal et à se poursuivre dans le nouvel exercice biennal : Financement mobilisé par l'intermédiaire de la plateforme mondiale de gestion des éléments nutritifs GPNM, du siège du PNUE et de SIDA pour élaborer des stratégies nationales de réduction des éléments nutritifs pour la Jamaïque et la Barbade. Les résultats ont été partagés lors d'un atelier régional tenu en décembre 2022. Atelier régional sur l'indice du potentiel d'eutrophisation côtière organisé à Trinidad-et-Tobago en juillet 2022. Le GPNM sera utilisé pour aider à soutenir la formation prévue avec l'UNITAR pour 2023
iv. <i>En collaboration avec les Parties contractantes, hiérarchiser les besoins et les actions requises aux niveaux national et régional, y compris les calendriers de mise en œuvre, les lacunes en matière de données et de capacités et la détermination des objectifs et des indicateurs.</i>	En cours Ébauche des termes de référence du consultant chargé de finaliser la nouvelle stratégie du PEC préparée et sélectionnée. Consultant qui devrait être recruté d'ici le 1er janvier 2023. Lors de la préparation du projet de plan de travail pour 2023/2024, il a été demandé aux Parties d'indiquer les priorités à inclure dans le nouveau plan de travail, qui a également été orienté par des discussions bilatérales et des recommandations issues de réunions régionales de projets et de programmes.

Recommandation III Sources et impacts de la pollution marine (pollution par les éléments nutritifs)	Action(s) prise(s)
<i>v Identifier et/ou utiliser les possibilités existantes de mise en œuvre de la Stratégie au moyen de projets pilotes dans des zones hautement prioritaires (points prioritaires) pour la réduction des éléments nutritifs et la restauration de l'habitat. Cela devrait tenir compte des plans d'investissement pour la réduction de la pollution et la restauration de l'habitat élaborés par le Secrétariat avec l'appui du projet CLME+.</i>	Terminé. État de la pollution marine - SOCAR, État de l'habitat marin et évaluation de la faisabilité utilisé pour orienter l'élaboration de nouvelles propositions de projets et diffusé activement. Rapports et conclusions des rapports présentés lors de divers webinaires et activement promus. De nouveaux documents conceptuels de proposition de projet qui sont en cours de discussion proposent des approches de gestion par écosystème plus intégrées.
<i>vi. Identifier de nouvelles opportunités de financement, y compris des partenariats avec le secteur privé, en particulier avec les secteurs du tourisme et de l'agriculture</i>	En cours jusqu'à la fin de l'exercice biennal et à se poursuivre dans le nouvel exercice biennal : Le Secrétariat a participé à l'élaboration de nouvelles propositions et documents conceptuels de projets pour le FEM 8, Programme sur les plastiques et Blue Livelihoods avec Alinia. L'appui apporté sur le document conceptuel du projet développé par le biais du SNAPP.
<i>vii. Identifier les possibilités, par le biais de la Décennie des sciences océaniques et de la Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, afin d'établir et renforcer des conditions favorables</i>	Terminé. Participation et présentations faites lors d'événements organisés par la COI UNESCO dans le cadre de la Décennie. Présenté au Forum régional virtuel sur la planification de l'espace marin pour l'Amérique latine et les Caraïbes, tenu en décembre 2022.
<i>viii. Mettre en oeuvre des efforts d'engagements de défense d'intérêts et des parties prenantes avec des partenaires régionaux pour faciliter l'adoption, la collaboration et la mise en œuvre efficace.</i>	Terminé. Mise à jour des listes de diffusion et des partenariats avec les parties prenantes, y compris GWP C, GCFI, Ocean Sewage Alliance, OECS, CARICOM, CamPam, CAWASA, CWWA, OECS. Modèle élaboré pour faciliter la reconnaissance formelle des observateurs de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles.
<i>ix. Préparer un plan de mise en œuvre de la Stratégie aux niveaux national et régional.</i>	En cours. Signature de SSFAs avec les CAR LBS pour appuyer l'établissement de critères et de normes régionaux pour les charges d'azote (N) et de phosphore (P) dans les rejets des eaux usées domestiques et industrielles. Cela fera partie des résultats des travaux des CAR LBS.
Déversements d'eaux usées	
2. Le Groupe de travail à composition non limitée), y compris les CAR LBS fournissent la supervision technique et les contributions à la mise au point de ce document d'information technique pour une révision plus approfondie de la part des Parties contractantes et soumission à la COP5 LBS pour un examen plus approfondi.	Terminé. Candidatures des groupes thématiques reçues et distribuées. Décision prise d'avoir un sous-groupe principal et des personnes co-op au besoin pour les discussions techniques sur les principaux domaines thématiques.

Déchets marins	
<p>2. Le Secrétariat et le centre régional des Caraïbes pour les déchets marins appuyent une révision des recherches existantes et un renforcement des capacités sur les microplastiques qui pourraient aider les Parties contractantes à comprendre l'impact potentiel des plastiques sur l'environnement côtier et marin, et la santé humaine dans la région des Caraïbes.</p>	<p>En cours Cette activité a été incluse dans le cadre du Promar, de Villes du FEM et des travaux en cours du GCFI sur l'ADLFG. Cartographie des flux ayant lieu dans le cadre d'un partenariat avec FIU. Formation conjointe sur le webinaire complet de 5 jours sur les microplastiques organisé en partenariat avec l'ACS, avec le soutien technique de plusieurs partenaires du Secrétariat, des CAR et des RAR. Le Consultant a été sélectionné en décembre 2022 avec le soutien du projet MEA ACP pour soutenir la compilation des recherches existantes.</p>
<p>3. Le Secrétariat, le CAR LBS et les Parties contractantes travaillent pour identifier les principales sources de déchets marins, y compris les zones régionales à grande concentration, et proposer des mesures d'atténuation</p>	<p>En cours Cette activité a été incluse dans le cadre du Promar, de Villes du FEM et des travaux en cours du GCFI sur l'ADLFG. Cartographie des flux ayant lieu dans le cadre d'un partenariat avec FIU. Les consultants en plastique embauchés avec le soutien de MEA ACP soutiendront également la compilation des recherches présentées lors des webinaires Microplastics de l'ACS.</p>

RECOMMANDATION IV SUIVI ET ÉVALUATION	Action(s) prise(s)
<p>3. Le Groupe de travail à composition non limitée considère des rapports récents, tels que l'évaluation des capacités des laboratoires IWeco du FEM, qui identifient les priorités pour le renforcement futur des capacités et de formation des laboratoires en matière de suivi et d'évaluation.</p>	<p>Terminé.Ces recommandations ont servi de base à la formation développée avec l'UNITAR dans le cadre de CREW+ qui aura lieu au premier semestre de 2023. La recommandation tendant à créer un réseau de laboratoires a été examinée avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et INVEMAR en tant que membre du RAR, ce qui pourrait permettre d'élargir le REMARCO existant et de le faire reconnaître comme un RAR en vertu de la Convention. Des possibilités d'activités conjointes de renforcement des capacités auront lieu au cours de l'exercice biennal 2023-2024.</p>
<p>4. Le Groupe de travail à composition non limitée considère l'inclusion de paramètres de suivi supplémentaires à ceux identifiés dans le SOCAR et propose une méthodologie qui permettra de surveiller ces paramètres, y compris, par exemple, l'indicateur de l'indice du Potentiel d'eutrophisation côtière</p>	<p>Terminé.Des Fonds ont été mobilisés auprès du siège du PNUE et du CREW+ pour soutenir la formation impliquant l'UNITAR et les CAR LBS. Atelier régional de formation tenu en juillet 2022. Un manuel harmonisé sur les déchets marins et le plan d'action terminés. Les travaux devraient se poursuivre avec REMARCO et la formation de l'UNITAR pour identifier des méthodologies harmonisées pour les microplastiques et d'autres paramètres, notamment Silice, etc.</p>

<p>5. <i>Le Secrétariat maximise l'utilisation des CAR LBS, afin de fournir une formation régionale pour les projets en cours et nouveaux dans leurs domaines de compétence techniques</i></p>	<p>Terminé. Les SSFA ont été développés avec le CAR CIMAB et le CAR-IMA pour soutenir la mise en œuvre des MEA ACP, du CReW+ et des fonds reçus du siège du PNUE. Formation dispensée par l'UNITAR aux pays IWeco du FEM. Les CAR LBS ont soutenu la conception de webinaires de formation sur les éléments nutritifs et le DPSIR prévus pour le premier semestre de 2023.</p>
<p>Recommandation V. GESTION DES CONNAISSANCES, DES DONNÉES ET GESTION DE L'INFORMATION</p>	<p>Action(s) prise(s)</p>
<p>2. Le Secrétariat continue ses efforts pour établir des synergies entre différents projets – IWeco, CReW+ – afin de soutenir l'amélioration des systèmes nationaux et régionaux de gestion des données et de l'information.</p>	<p>Terminé.SSFA a été développé avec GRID Genève, avec le soutien de plusieurs projets et en tenant compte des recommandations d'IWeco et CReW.</p>
<p>3. <i>Le Secrétariat prépare des directives de gestion de l'information pour le partage des données et des informations relatives au Protocole LBS et recommande que ces directives soient examinées dans le contexte de la nouvelle stratégie du PEC.</i></p>	<p>En cours.Des consultations ont eu lieu avec la Convention de Barcelone sur leurs politiques de partage des données et les documents qu'ils ont partagés.</p>
<p>Recommandation VI Ratification du Protocole LBS</p>	<p>Action(s) prise(s)</p>
<p>3. Les parties contractantes soutiennent les efforts en cours déployés par le Secrétariat pour travailler avec les Parties contractantes et non contractantes au Protocole LBS pour, le cas échéant, ratifier, mettre en œuvre et rendre compte de la mise en œuvre de leurs obligations au titre du Protocole LBS.</p>	<p>Terminé.Organisation d'un atelier à l'intention des Parties non contractantes. Besoins identifiés. Financement identifié dans le cadre de CReW+ et MEA ACP. Activités incluses dans les SSFA avec CAR CIMAB et CAR IMA. Conseils et appui techniques fournis aux pays intéressés par la ratification, notamment le Suriname, Saint-Kitts-et-Nevis et Saint-Vincent-et-les Grenadines.</p>

RECOMMANDATION VII Amendements éventuels au Protocole LBS et/ou aux annexes	Action(s) prise(s)
Le Secrétariat, en collaboration avec le GTCNL et les CAR LBS considèrent les recommandations des documents techniques relatifs à l'eau douce et aux éléments nutritifs ; préparent un document d'information pour le STAC6 LBS sur d'éventuels amendements au Protocole LBS et/ou à ses annexes pour une discussion plus approfondie et la soumission de recommandations à la COP6 LBS, pour un examen plus approfondi.	En cours. Inclus dans le cadre des activités de nouveaux SSFA avec CAR CIMAB et CAR IMA.
RECOMMANDATION VIII SUR LE GRAND ÉCOSYSTÈME MARIN DES CARAÏBES + PROJET (CLME+)	Action(s) prise(s)
<i>3. Les parties contractantes notent aussi les efforts visant à élaborer un nouveau document conceptuel de proposition de projet de suivi (PIF) au CLME+ intitulé PROCARIBE+ qui doit être soumis au FEM, d'ici le 24 mars 2021, pour examen.</i>	Terminé. Le Secrétariat a participé à la réunion finale du Comité directeur du projet, a nommé le personnel et les membres des CAR pour soutenir le processus d'élaboration et a participé à l'examen de la proposition finale soumise au FEM.

État des Décisions de la 5^e Réunion de la COP LBS

Décisions	Action(s) prise(s)
<p>3. Demander au Secrétariat de s'engager dans des partenariats avec des organisations non gouvernementales et des entités du secteur privé, afin de soutenir la mise en œuvre du Protocole LBS dans la région, notamment en fournissant un financement aux activités non financées, dans le plan de travail 2021-2022.</p>	<p>En cours :Le Secrétariat a participé à l'élaboration de nouvelles propositions et documents conceptuels de projets pour le FEM 8, Programme sur les plastiques et Blue Livelihoods avec Alinia. Proposition soutenue par le SNAPP et l'OMI sur le transport maritime intelligent.</p> <p>Cela se fera de manière opportuniste et lorsque le besoin s'en fera sentir dans le cadre de l'élaboration de nouvelles propositions de projets. Les petites subventions et les projets tels que les Villes du FEM témoignent d'un plus grand engagement des ONG et du secteur privé. Le Secrétariat a fait des exposés lors des réunions de l'Alliance pour un océan durable (SOA) en vue de renforcer les partenariats avec les jeunes.</p>
<p>5. Appuyer les plans stratégiques à moyen terme présentés par le CAR IMA et le CAR CIMAB et demander le développement de plans de travail biennal par les CAR LBS, qui pourraient être approuvés dans le cadre du plan de travail de la période biennale 2023-2024, permettant ainsi une plus grande intégration des activités du CAR dans les futurs plans de travail et budgets de l'AMEP.</p>	<p>En cours :Des réunions régulières ont lieu avec les CAR, dans le cadre de leur soutien par l'entremise des SSFA. Les plans de travail de CIMAB ont été reçus et IMA est en attente.</p> <p>Plan de travail reçu du CAR CIMAB. D'autres réunions bilatérales et régionales sont utilisées pour recueillir des contributions au plan de travail. Un aperçu similaire à SPAW doit être préparé et envoyé aux points de liaison.</p>
<p>6. Demander aux CAR LBS d'aider le Secrétariat à mobiliser des ressources et de fournir un appui technique et des conseils aux Parties contractantes pour la mise en œuvre du Protocole LBS, et aux Parties non contractantes pour la ratification du Protocole LBS.</p>	<p>Terminé. Le CAR LBS fournit un soutien en matière de partenariat par le biais de nouveaux accord de financement à petite échelle (SSFA), de la participation à des réunions techniques et en tant que membre du GTCNL et des groupes de travail thématiques.</p> <p>Les accords de financement à petite échelle (SSFA) avec les CAR LBS ont été approuvés et les activités sont en cours. Les activités menées dans le cadre du projet appuieront les travaux du Secrétariat et encourageront la ratification par les Parties non contractantes.</p> <p>Une réunion du GTCNL et de ses sous-groupes a eu lieu le 2 juin et les membres ont été informés des accord de financement à petite échelle (SSFA) récemment signés entre le Secrétariat, CIMAB CAR et IMA CAR.</p>

Décisions	Action(s) prise(s)
<p>7. Adopter la Stratégie et le Plan d'action régionaux de réduction de la pollution par les éléments nutritifs (RNPSAP) et demander au Groupe de travail à composition non limitée sur le suivi et l'évaluation, de fournir un appui technique et une supervision pour sa mise en œuvre progressive aux niveaux national et régional, sous réserve de la disponibilité des fonds, et de modifier <i>ses termes de référence en conséquence.</i></p>	<p>En cours : Les termes de référence ont été finalisés et diffusés aux points de liaison LBS, aux membres du GTCNL et aux RAR. Les réalisations du CIMAB CAR, de IMA CAR et du consultant en éléments nutritifs seront communiqués au GTCNL dès qu'ils seront soumis.</p> <p>La première réunion du GTCNL a eu lieu en juin et une 2e réunion est prévue en novembre. Le Groupe chargé d'examiner les réalisations des CAR LBS qui ont été retardés et d'examiner les études de cas sur les éléments nutritifs pour la Barbade et la Jamaïque.</p>
<p>8. Reconnaître avec des remerciements l'importante contribution de la présidente sortante du GTCNL, Mme Stephanie Adrian du Gouvernement des États-Unis et encourager les autres Parties contractantes à envisager de présider le GTCNL au cours de l'exercice biennal 2021-2022, et demander au Secrétariat de partager les termes de référence du groupe de travail avec toutes les Parties contractantes</p>	<p>Terminé. Les modifications demandées ont été intégrées et les termes de référence ont été partagés en 3 langues avec les points de liaison LBS, les membres du GTCNL et les RAR.</p> <p>Les termes de référence ont été examinés par le GTCNL lors de la réunion de juin et le Secrétariat a été invité à insérer un texte spécifique concernant le président du groupe. Les modifications ont été effectuées dans les trois langues et les termes de référence ont été diffusés.</p>

<p>9. Créer les sous-groupes ci-après du Groupe de travail à composition non limitée pour examiner les questions importantes pour la poursuite du développement du Protocole LBS:</p> <p>(i) des normes et des critères qui comprendraient des discussions sur des données comparables, des normes sur les éléments nutritifs, des normes relatives aux effluents d'eaux usées et la définition des eaux de classe I et des eaux de Classe II, (ii) la gestion de l'information, et (iii) la planification future, y compris la prise en compte des questions émergentes telles, que la gestion de l'eau douce, et inviter toutes les Parties contractantes à désigner des experts nationaux et/ou régionaux pour participer activement au GTCNL et créer de nouveaux sous-groupes.</p>	<p>Terminé. Ceci est opérationnel et ferait partie du fonctionnement des groupes thématiques et serait reflété dans leurs lignes directrices et/ou termes de référence. Il a été décidé qu'il n'y aurait que des groupes thématiques spécialisés qui se concentreraient principalement sur le renforcement des capacités. Désignation d'un président et d'un coprésident de la Barbade et des États-Unis.</p> <p>Des experts ont été désignés par les Parties contractantes, les CAR et les observateurs pour fournir un appui technique aux 3 sous-groupes thématiques.</p>
---	---

Décisions	Action(s) prise(s)
<p>10. Demander aux Parties contractantes et aux CAR LBS de soumettre des candidatures d'experts gouvernementaux et non gouvernementaux nationaux au Groupe de travail à composition non limitée (GTCNL) et aux nouveaux sous-groupes d'ici le 31 août 2021</p>	<p>Terminé. Les candidats ont été invités à la première réunion du GTCNL et des sous-groupes thématiques. Présidence confirmée pour Trinidad-et-Tobago et coprésidence pour Antigua.</p> <p>Nomination d'experts au GTCNL et ses sous-groupes ont été rouverts à la demande des membres du groupe.</p>

<p><i>11. Demander au secrétariat de renforcer l'intégration entre les groupes de travail LBS et SPAW, y compris la représentation croisée d'experts, lorsque cela est possible, parmi les groupes, afin de fournir un appui spécialisé et technique accru à la mise en œuvre du programme de travail de l'AMEP.</i></p>	<p>Terminé. Il a été proposé que des représentants des groupes de travail SPAW et AMEP y participent, le cas échéant. Au minimum, des CAR et/ou des PO d'autres sous-programmes y participeront, le cas échéant.</p> <p>Un représentant du CAR-SPAW a participé à l'atelier régional de l'Indice du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) organisé par les CAR LBS du 25 au 27 juillet 2022. Les capacités limitées ont eu une incidence sur la capacité d'avoir une participation croisée exhaustive, mais il y a eu une plus grande intégration entre les deux domaines d'activité</p>
<p><i>12. Demander au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour promouvoir le travail de REMPEITC-Caribe CAR et encourager une plus grande collaboration entre tous les CAR de la Convention de Cartagena et de ses Protocoles.</i></p>	<p>Terminé. Trois réunions conjointes avec tous les CAR ont été convoquées - deux virtuelles et une en personne. Le Secrétariat a assisté à la 10e réunion du Comité directeur de REMPEITC CAR en mai 2022 et a activement promu les travaux de REMPEITC CAR avant et après cette réunion. En général, il y a une promotion plus active du travail de tous les CAR par le biais de bulletins et des médias sociaux.</p> <p>Le Secrétariat a participé à la réunion régionale des directeurs maritimes où le travail de REMPEITC CAR a été davantage souligné lors de la présentation du Secrétariat. Une coopération entre REMPEITC CAR et IMA CAR a facilité une collaboration en matière d'alerte rapide aux déversements d'hydrocarbures avec NOAA (COSTA) .</p> <p>Un représentant de REMPEITC CAR était également présent à l'atelier régional de l'ICEP en juillet. Une réunion a été organisée entre l'OMI, l'Union des télécommunications des Caraïbes (CTU), l'Union internationale des télécommunications (ITU) et le Secrétariat au sujet d'une évaluation du SMDSM dans le cadre du suivi de la réunion des directeurs maritimes régionaux.</p>

<p><i>13. Demander au Secrétariat de redoubler les efforts pour finaliser l'accord de hôte avec le gouvernement de Cuba, en vue de la reconnaissance officielle du CAR CIMAB en tant que CAR LBS.</i></p>	<p>En cours : Communication officielle envoyée au Point de liaison national à Cuba et au CAR CPMAB. Actuellement en cours de discussion et d'examen à Cuba. Plusieurs courriels de suivi ont été envoyés re: accord de Hôte, ratification du Protocole LBS et Accord de Hôte, mais réponse limitée. Mission prévue pour le premier trimestre 2023.</p> <p>C'est l'une des nombreuses questions discutées avec Cuba. Les autres sont : (1) Paiement au CTF et (2) État de la ratification du Protocole LBS Plusieurs courriels et lettres ont été envoyés avec un taux de réponse faible. Proposer une mission en janvier et février 2023.</p>
<p><i>15. Demander ensuite au Secrétariat à mettre en œuvre des mesures pour faciliter aux Parties contractantes la mise au point et la soumission des rapports nationaux, y compris l'établissement d'un délai fixe pour la soumission de ces rapports</i></p>	<p>En cours : L'assistant informatique a tenu des réunions avec le siège du PNUE et la Convention de Barcelone sur les mécanismes possibles d'établissement de rapports en ligne. Le nouvel adjoint informatique et le stagiaire ont été chargés des responsabilités de suivi.</p> <p>Les demandes officielles de rapports doivent être envoyées d'ici décembre 2022. Le nouvel assistant informatique assure le suivi du modèle de rapport en ligne.</p>